

Mode d'emploi

Vélo de randonnée à propulsion électrique/Puissance nominale 250W



ZUNDAPP

Z80S

Traduction des instructions originales



Contenu

| | | |
|----|--|----|
| 1. | Déballage et assemblage..... | 7 |
| 2. | Remarques sur le mode d'emploi et le fabricant..... | 8 |
| | → Conserver le mode d'emploi à disposition..... | 8 |
| | → Caractéristiques de présentation dans le texte..... | 8 |
| | → Caractéristiques de présentation dans les illustrations..... | 8 |
| | → Documents d'accompagnement..... | 8 |
| | → Droits d'auteur..... | 8 |
| | → Coordonnées du fabricant..... | 8 |
| 3. | Garantie légale et droit à la garantie..... | 9 |
| | → Explication de la garantie légale..... | 9 |
| | → Explication de la garantie..... | 9 |
| | → Garantie du fabricant..... | 9 |
| | → Informations sur le garant..... | 10 |
| | → Conséquences d'un cas de garantie..... | 10 |
| | → Service et maintenance préventive..... | 10 |
| 4. | Prévention contre le vol..... | 11 |
| 5. | Interdiction d'optimiser les performances..... | 11 |
| 6. | Recommandation concernant la couverture d'assurance..... | 12 |
| 7. | Sécurité..... | 12 |
| | → Utilisation conforme à l'usage prévu..... | 12 |
| | → Quantité finie de composants..... | 12 |
| | → Interdiction de procéder à des modifications arbitraires..... | 13 |
| | → Installation de porte-bagages et/ou de remorques..... | 13 |
| | → Âge minimum..... | 13 |
| | → Qualification des personnes..... | 13 |
| | → Équipement de protection personnel..... | 13 |
| | → Caractéristiques de conception des avertissements..... | 14 |
| | → Caractéristiques de présentation des avis relatifs aux dommages matériels..... | 14 |
| | → Caractéristiques de conception des conseils..... | 14 |
| | → Consignes de sécurité de base..... | 15 |
| | → Charge utile totale autorisée..... | 15 |
| | → Porter un casque..... | 15 |
| | → Usure des jantes..... | 16 |
| | → La béquille latérale n'est conçue que pour le poids à vide, batterie comprise..... | 16 |



| | |
|---|----|
| → La pratique du vélo peut entraîner des blessures graves ou la mort en raison d'un défaut mécanique ou d'une mauvaise manipulation du vélo. | 17 |
| → Évitez les chocs électriques ou les explosions dus à une mauvaise manipulation de la batterie et du chargeur. | 17 |
| → Éviter un incendie ou une explosion | 18 |
| → Éviter les blessures graves dues au contact de parties du corps avec les composants du vélo | 18 |
| → Éviter les blessures graves dues à des composants endommagés | 18 |
| → Éviter les blessures graves ou la mort par temps humide | 19 |
| → Éviter les blessures graves ou la mort dans la pénombre ou la nuit..... | 19 |
| → Éviter les blessures graves ou la mort dues à des réflecteurs et à un éclairage endommagés, tordus ou desserrés..... | 20 |
| → Éviter les blessures graves en cas de conduite en tout-terrain ou sur des bordures de trottoir | 20 |
| → Éviter les blessures graves ou la mort en changeant les composants ou en ajoutant des accessoires..... | 20 |
| → Éviter les blessures graves dues à une maintenance, un entretien et un nettoyage incorrects | 20 |
| → Éviter les brûlures..... | 21 |
| → Éviter les lésions aux jambes | 21 |
| → Éviter les vibrations | 21 |
| → Vibration..... | 22 |
| → Bruit..... | 22 |
| → Éviter les maladies..... | 22 |
| → Éviter la déshydratation en faisant du vélo..... | 22 |
| → Éviter les problèmes dus au froid..... | 22 |
| → Éviter les chutes dues à une assistance électromotrice brutale | 22 |
| → Éviter les intoxications..... | 22 |
| ➔ Éviter l'explosion | 23 |
| ➔ Éviter les dommages matériels | 23 |
| 8. Consignes de sécurité et remarques générales sur la batterie | 24 |
| 9. Description | 25 |
| ➔ Structure (pour cadre homme et cadre femme)..... | 25 |
| ➔ Position de la plaque signalétique et du numéro de cadre..... | 26 |
| ➔ Description technique | 27 |
| ➔ Avis important sur les composants électriques | 27 |
| ➔ Contenu de la livraison..... | 28 |



| | | |
|-----|---|----|
| → | Entraînement auxiliaire | 28 |
| → | Moteur électrique | 28 |
| → | Batterie | 28 |
| → | Commande | 28 |
| → | Suspension..... | 29 |
| → | Freins | 29 |
| → | Freins V-Brakes | 29 |
| → | Patins de frein (vérifier le réglage) | 29 |
| → | Réglage fin de la force de freinage..... | 30 |
| → | Dérailleur | 31 |
| → | Pédales | 31 |
| 10. | Déballer et contrôler la livraison | 32 |
| 11. | Assembler les composants du vélo | 32 |
| → | Monter ou tourner la barre du guidon..... | 33 |
| → | Réglage de la potence (angle) | 34 |
| → | Position du guidon (ergonomie des poignées)..... | 35 |
| → | Régler la selle..... | 36 |
| → | Hauteur d'assise | 36 |
| → | Position de la selle | 37 |
| → | Monter les pédales..... | 37 |
| 12. | Avant la première sortie..... | 39 |
| → | Vérifier la taille du vélo | 39 |
| → | Régler le guidon..... | 40 |
| → | Charger la batterie..... | 40 |
| → | Régler la dureté du ressort de la fourche à suspension..... | 41 |
| → | Vérifier la pression des pneus | 42 |
| 13. | Utiliser le vélo..... | 43 |
| → | Installer et retirer la batterie..... | 43 |
| → | Actionner les freins..... | 44 |
| → | Actionner le dérailleur..... | 45 |
| 14. | Commander l'entraînement auxiliaire | 46 |
| → | Unité de commande Aperçu et fonctions | 46 |
| → | Mettre en marche et éteindre | 46 |
| → | Allumer et éteindre l'éclairage..... | 47 |
| → | Aide à la poussée et au démarrage | 47 |




| | | |
|-----|---|----|
| → | Sélectionner le niveau d'assistance..... | 47 |
| → | Indicateur de batterie et de capacité de charge | 48 |
| → | Diagnostic à codes d'erreur..... | 49 |
| 15. | Batterie lithium-ion Questions/Réponses/Conseils | 50 |
| → | Quelle est la température optimale pour ma batterie ?..... | 50 |
| → | Comment les performances de la batterie sont-elles affectées par une température trop élevée ou trop basse ?..... | 50 |
| → | À quelles températures une batterie peut-elle être utilisée ?..... | 50 |
| → | À quelles températures une batterie peut-elle être chargée ?..... | 50 |
| → | Comment dois-je stocker ma batterie ?..... | 50 |
| → | En cas de stockage prolongé, dois-je laisser la batterie dans le vélo ?..... | 50 |
| → | Qu'est-ce que l'auto-décharge ? | 50 |
| → | Que signifie une décharge profonde ? | 50 |
| → | Quelle est la durée de vie de ma batterie ? | 50 |
| → | Puis-je en principe laisser ma batterie se charger toute la nuit ?..... | 51 |
| 16. | Faire du vélo | 51 |
| → | Conseils pour une conduite en toute sécurité | 51 |
| → | Rouler avec assistance électrique | 52 |
| → | Rouler sans assistance électrique..... | 53 |
| → | Position des pieds sur les pédales..... | 54 |
| 17. | Supprimer les erreurs..... | 54 |
| 18. | Questions fréquentes..... | 56 |
| → | Quelle est la distance que je peux parcourir avec une batterie pleine ?..... | 56 |
| → | Questions générales..... | 57 |
| → | Questions sur la garantie et les prestations de garantie..... | 58 |
| → | Questions techniques..... | 58 |
| 19. | Transporter le vélo | 60 |
| 20. | Entretien et prendre soin du vélo..... | 60 |
| → | Entretien la batterie..... | 60 |
| → | Prendre soin du moteur électrique et de la commande..... | 61 |
| → | Réglages du dérailleur | 61 |
| → | Régler les butées | 62 |
| → | Réglages du dérailleur | 63 |
| → | Intervalles de maintenance préventive..... | 64 |
| → | Informations sur les pièces de rechange appropriées | 66 |



| | | |
|-----|---|----|
| ➔ | Carnet de service | 67 |
| 21. | Élimination du vélo..... | 70 |
| 22. | Passeport vélo | 71 |
| 23. | Service et contact | 72 |
| 24. | Certificat de conformité | 73 |
| 25. | Information importante pour la réexpédition de votre vélo à assistance électrique | 74 |
| 26. | Information importante pour la réexpédition d'une batterie | 75 |
| 27. | Document de transport pour les marchandises dangereuses (batterie) | 76 |



1. Déballage et assemblage

| I M P O R T A N T | |
|---|--|
|  | <p>La première charge est décisive !</p> <p>Avant la première utilisation, veuillez recharger totalement la batterie !</p> |

Chère cliente, cher client, Attention, votre vélo est livré à votre domicile déjà assemblé à 98 %. En règle générale, il reste les opérations suivantes que vous devez effectuer après le déballage du vélo :

- Installer les pédales (à ce sujet, voir : 11 Assembler les composants du vélo/Monter les pédales en p. 37)
- Régler le guidon (à ce sujet, voir : 11 Assembler les composants du vélo/Monter ou tourner la barre du guidon en p. 33)
- Régler la selle (à ce sujet, voir : 11 Assembler les composants du vélo/Régler la selle en p. 36)
- Contrôler le bon fonctionnement de tous les freins (à ce sujet, voir : 13 Utiliser le vélo/Actionner les freins en p. 44)
- Contrôler le fonctionnement du dérailleur et, si nécessaire, effectuer un nouveau réglage ou un réglage fin du dérailleur (à ce sujet, voir : 13 Utiliser le vélo/Actionner le dérailleur en p. 45)
- Recharger la batterie (à ce sujet, voir : 12 Avant la première sortie/Charger la batterie en p. 40)

Vous trouverez une vidéo d'assemblage pratique et d'information en scannant le code QR suivant :





2. Remarques sur le mode d'emploi et le fabricant

Ce mode d'emploi vous aide à utiliser votre vélo électrique de ville en toute sécurité. Ces vélos électriques sont appelés « vélo » dans la suite du texte. Ces instructions ont été rédigées conformément à la norme CEI 82079-1 (Création des modes d'emploi, structure, contenu et présentation).

➔ Conserver le mode d'emploi à disposition

Ce mode d'emploi fait partie intégrante du vélo.

- Conservez toujours ce mode d'emploi avec le vélo.
- Veillez à ce que le mode d'emploi soit à portée de main de l'utilisateur.
- Fournir ce mode d'emploi lors de la vente ou de toute autre forme de transfert du vélo.

➔ Caractéristiques de présentation dans le texte

Différents éléments de ce mode d'emploi sont dotés de caractéristiques de présentation définies. Vous pouvez ainsi facilement distinguer les éléments suivants :

texte normal

- étapes des opérations
- énumération

➔ Caractéristiques de présentation dans les illustrations

S'il est fait référence à des éléments dans une légende ou dans le texte courant, ceux-ci sont dotés d'un numéro.

➔ Documents d'accompagnement

Vous trouverez, le cas échéant, d'autres conseils, instructions et informations sur les composants du vélo dans les documents des fabricants respectifs. Ces documents sont considérés comme faisant partie intégrante de ce mode d'emploi. Conservez ces documents avec ce mode d'emploi. Fournissez ces documents si vous vendez le vélo ou si vous le cédez d'une autre manière. Risque de blessure en cas de non-respect des documents d'accompagnement.

- Lisez et respectez toutes les documents d'accompagnement avant d'utiliser le vélo. Les documents d'accompagnement sont notamment les types de documents suivants :
- Manuels d'utilisation
- Instructions de montage
- Déclarations de conformité ou d'installation

➔ Droits d'auteur

Ce manuel contient des informations soumises aux droits d'auteur. Il est interdit de copier, d'imprimer, de filmer, de traiter, de reproduire ou de diffuser ce mode d'emploi sous quelque forme que ce soit, en totalité ou en partie, sans l'autorisation écrite préalable de Pentagon Sales GmbH. © Pentagon Sales GmbH 2020 — Sous réserve de tous droits.

➔ Coordonnées du fabricant

Pentagon Sales GmbH
Lindenstraße 31 — 33
D-73479 Ellwangen (Jagst)
www.pentagonales.de



3. Garantie légale et droit à la garantie

→ Explication de la garantie légale

Le fabricant accorde la garantie de 24 mois (autre mot pour cela : responsabilité en cas de défauts) sur les produits neufs (§439 et 476 du BGB (Code civil allemand)).

La garantie couvre les défauts que le produit présentait déjà au moment de l'achat. Si vous constatez un défaut, vous pouvez exiger du fabricant que le produit soit réparé ou amélioré d'une autre manière.

Si le vendeur estime que le défaut est apparu après l'achat, il doit le prouver au cours des six premiers mois. Toutefois, après six mois, la charge de la preuve est inversée. L'acheteur doit alors prouver que le défaut existait déjà au moment de l'achat.

→ Explication de la garantie

La garantie est une prestation volontaire du fabricant (garantie du fabricant). La durée et les conditions sont déterminées librement par le fabricant.

→ Garantie du fabricant

Le fabricant accorde une garantie de 2 ans sur la rupture du cadre, la fourche (si elle est rigide), le guidon et la tige de selle et de 6 mois sur l'ensemble du vélo et de ses accessoires. Sont exclues de cette garantie toutes les pièces d'usure, telles que chaînes, pédales, pneus, jantes, chambres à air, roulements, yeux de dérailleur, plaquettes de frein, pignons, boîte de pédalier, câbles de dérailleur et de frein, câbles de dérailleur et de frein ainsi que les peintures et autocollants. Sont exclus de la garantie tous les dommages résultant du non-respect des instructions d'assemblage ou d'une utilisation non conforme (sauts, cascades, tricks, wheelies, downhill). Le vélo doit être utilisé exclusivement à des fins privées. Les dommages résultant de la location, du leasing ou de la participation à des compétitions sont entièrement exclus de la garantie et de la garantie. La garantie est annulée si vous effectuez vous-même des réparations, des transformations ou d'autres modifications sur ce vélo sans avoir consulté le fabricant. La garantie est également annulée si les intervalles d'entretien prescrits dans ce mode d'emploi ne sont pas respectés et si un contrôle minutieux de votre vélo n'est pas effectué au moins une à deux fois par an.

Afin de préserver les droits de garantie, le justificatif d'achat original doit être conservé avec le carnet d'entretien. L'achat implique l'acceptation intégrale et sans réserve des conditions de garantie.

Les conditions suivantes s'appliquent :

- aucun droit à la garantie en cas de dommages dus à un accident
- aucun droit à la garantie en cas d'utilisation inappropriée
- aucun droit de garantie en cas de détournement de l'usage prévu
- aucun droit à la garantie en cas de dommages dus à un montage incorrect
- aucun droit à la garantie si les intervalles de révision et d'entretien n'ont pas été respectés.
- aucun droit à la garantie en cas de perte de pièces de construction ou de pièces rapportées



Les pièces d'usure que le fabricant exclut de la garantie sont notamment les suivantes :

- Les patins et disques de frein ainsi que les jantes, s'il s'agit d'un système avec frein sur jante.
- L'ensemble de la transmission, comme le dérailleur, le dérailleur arrière, la manivelle et la chaîne.
- La batterie lithium-ion fournie.

➔ Informations sur le garant

Pentagon Sales GmbH
Lindenstraße 31 — 33
D-73479 Ellwangen (Jagst)
www.pentagonsales.de

➔ Conséquences d'un cas de garantie

Si un cas de garantie survient dans les 14 jours, le client a le droit de retourner le produit sans frais, avec remboursement intégral du prix d'achat. En option, le client a droit à une réparation de l'élément défectueux sous forme de réparation ou d'envoi de l'élément défectueux.

Après l'expiration de ces 14 jours, néanmoins dans les six premiers mois à compter de la date d'achat, le droit à la réparation de la pièce défectueuse sous forme de réparation ou de remplacement de la pièce défectueuse existe.

➔ Service et maintenance préventive



N'oubliez pas que vous n'avez droit à la garantie du fabricant que si vous faites effectuer les intervalles de service et la maintenance préventive.

La cliente et le client sont seuls responsables du respect des intervalles de service et de la maintenance préventive (voir à ce sujet 20 Entretien et prendre soin du vélo en p. 60).

L'exécution d'un service et d'un travail d'entretien et de maintenance doit alors être confiée à une personne compétente et qualifiée. Faites enregistrer et signer tout travail de service, d'entretien et de maintenance dans votre carnet de service qui se trouve dans ce mode d'emploi sous 20 Entretien et prendre soin du vélo/Carnet de service en p. 67.


Les intervalles de service doivent être effectués comme suit :

- Premier service : Après les 350 premiers kilomètres ou après les trois premiers mois.
- Deuxième service : Après les 800 premiers kilomètres ou après les six premiers mois.
- Tous les autres services : Une à deux fois par an pour un service complet.

Vous trouverez des indications sur les pièces de rechange et d'usure appropriées dans ce manuel sous




4. Prévention contre le vol

| IMPORTANT | |
|---|---|
|  | <p>Le numéro de cadre n'est pas enregistré chez nous avec la commande de l'acheteur.</p> <p>Notez votre numéro de cadre sur votre passeport vélo ou sur votre facture et faites enregistrer gratuitement votre vélo auprès de la police !</p> |

- Protégez votre vélo contre le vol avec un antivol approprié.
- Si possible, garez votre vélo uniquement dans des endroits prévus à cet effet, de préférence là où il y a un fort passage de personnes.
- Enregistrez gratuitement votre vélo avec le numéro de cadre auprès de la police. Pour ce faire, remplissez votre passeport vélo que vous trouverez en page 71 de ce mode d'emploi
- Par mesure de précaution, vérifiez si votre assurance appareils domestiques couvre le vol de vélos électriques et quelles en sont les conditions.

5. Interdiction d'optimiser les performances

| INTERDICTION | |
|---|---|
|  | <p>Les modifications et/ou l'optimisation des performances sont en principe interdites !</p> <p>En cas de dommage (sans couverture d'assurance), le conducteur est responsable sur l'ensemble de ses biens personnels !</p> |

L'optimisation des performances des EPAC (le tuning) est illégale. Un EPAC dont le moteur accélère le vélo à une vitesse supérieure aux 25 km/h autorisés est considéré comme un véhicule à moteur selon le règlement allemand relatif à l'immatriculation des véhicules (StVZO). Pour cela, il faut une plaque d'assurance et une autorisation d'exploitation (ABE) ainsi qu'un permis de conduire correspondant (permis de conduire classe AM ou classe B).

Les EPAC commercialisés par le fabricant ne possèdent pas d'autorisation d'exploitation comme c'est le cas par exemple pour les Pedelecs (vélos électriques) de type S. L'optimisation des performances a donc les conséquences suivantes pour vous :

- Un tuning est considéré comme une modification importante de l'EPAC.
- La déclaration de conformité du fabricant devient caduque.
- Aucun droit à la garantie ou à la responsabilité en cas de défauts ne peut être revendiqué.
- La conduite sans autorisation d'exploitation peut entraîner une amende.




6. Recommandation concernant la couverture d'assurance

Le fabricant recommande de s'assurer en responsabilité civile privée pour la conduite d'un EPAC !

7. Sécurité

➔ Utilisation conforme à l'usage prévu

| AVIS | |
|---|---|
|  | L'utilisation conforme implique la lecture et la compréhension du mode d'emploi ! |

Les vélos de ville servent à transporter une seule personne. Les vélos de ville ne sont pas adaptés aux activités suivantes :

- Sauts
- Wheelies
- Cascades
- Descente (downhill)
- Monter des escaliers
- Conduite en eau profonde
- Participation à des manifestations sportives.

L'utilisation conforme implique également le respect des intervalles d'entretien recommandés ainsi que la lecture et la compréhension du présent mode d'emploi.


➔ Quantité finie de composants

Utilisez exclusivement les composants montés et/ou livrés avec votre vélo. Toute modification de l'entraînement ou de l'alimentation électrique peut endommager les composants du vélo et présenter un risque pour la sécurité.

Le remplacement de composants tels que le moteur d'entraînement, la batterie, l'appareil de commande, ..., constitue une modification importante qui entraîne l'annulation de la déclaration de conformité livrée avec le vélo !



→ Interdiction de procéder à des modifications arbitraires

| INTERDICTION | |
|---|--|
|  | Les transformations arbitraires ne sont autorisées qu'avec l'accord du fabricant ! Toute transformation sans l'accord du fabricant annule la déclaration de conformité ! |

Les transformations ou modifications non autorisées du vélo peuvent entraîner des blessures graves et la perte de la garantie. Ceci s'applique en particulier à la manipulation et à la modification du moteur électrique et de la commande. Ne procédez jamais à une modification de la commande et du moteur électrique.

→ Installation de porte-bagages et/ou de remorques

L'installation de porte-bagages et/ou d'attelages de remorque n'est en principe autorisée qu'en accord avec le fabricant.

En cas de modification ou de montage arbitraire de porte-bagages de quelque type que ce soit, sans l'accord du fabricant, la déclaration de conformité fournie devient caduque et l'utilisateur assume l'ensemble des risques.

Le porte-bagages monté est conçu et homologué pour une charge maximale de 20 kg (selon DIN EN ISO 11243 : 2016-12).

→ Âge minimum

Du point de vue du législateur, il n'y a pas d'âge minimum pour conduire un vélo électrique. Il est toutefois recommandé d'avoir 14 ans révolus.

→ Qualification des personnes

Ces instructions s'adressent aux conducteurs instruits. Les connaissances et l'expérience suivantes sont requises pour le conducteur :

- il a été formé à l'utilisation du vélo par un revendeur spécialisé
- il sait qu'une utilisation non conforme du vélo peut provoquer des accidents
- il sait utiliser le vélo conformément au présent mode d'emploi.

→ Équipement de protection personnel

Des blessures graves ou la mort sont possibles en faisant du vélo.


- Portez toujours un casque homologué lorsque vous roulez et suivez les indications du fabricant figurant dans le manuel correspondant en ce qui concerne le réglage, l'utilisation et l'entretien du casque.
- Portez toujours des chaussures solides avec une semelle antidérapante (par exemple une semelle en caoutchouc à profils).
- Portez toujours des gants, de préférence.




- Pour éviter de se prendre les pieds dans le vélo ou dans des objets au bord de la route ou du chemin, portez toujours des vêtements ajustés.
- Portez toujours des lunettes (claires) qui vous protègent de la saleté, de la poussière et des insectes.
- Portez toujours des lunettes teintées lorsque le soleil brille.


→ **Caractéristiques de conception des avertissements**

Dans ce mode d'emploi, vous trouverez les avertissements suivants :

| AVERTISSEMENT | |
|---|--|
|  | Les remarques comportant le mot AVERTISSEMENT mettent en garde contre une situation dangereuse qui peut entraîner la mort ou des blessures graves. |

| ATTENTION | |
|--|---|
|  | Les remarques comportant le mot attention mettent en garde contre une situation qui peut entraîner des blessures légères ou moyennes. |

→ **Caractéristiques de présentation des avis relatifs aux dommages matériels**

| AVERTISSEMENT | |
|---|--|
|  | Ces conseils préviennent d'une situation pouvant entraîner des dommages matériels. |

→ **Caractéristiques de conception des conseils**



Les conseils contiennent des informations supplémentaires.



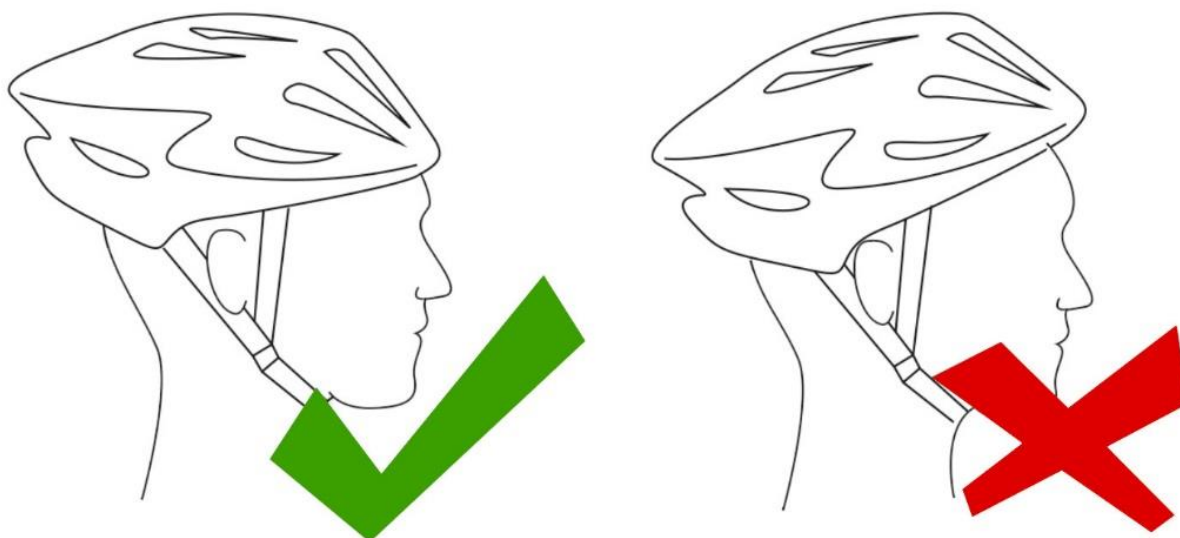
→ Consignes de sécurité de base

→ Charge utile totale autorisée



Votre vélo est conçu pour une charge utile totale de 120 kg. La charge utile totale comprend le poids à vide du vélo, y compris la batterie, la ou le cycliste et un bagage supplémentaire. Ne dépassez pas la charge utile maximale autorisée. Cela peut entraîner des dommages sur les composants mécaniques, comme le cadre ou la fourche à suspension, et représente un risque considérable pour la sécurité !

→ Porter un casque



Nous recommandons toujours de porter un casque de vélo adapté lorsque vous roulez. Il est indispensable que le casque soit bien ajusté et de taille appropriée !



→ Usure des jantes



| N° pos. | Désignation | N° pos. | Désignation |
|---------|------------------------|---------|----------------|
| 1 | Patin de frein | 3 | Marque d'usure |
| 2 | Jante à pneu classique | | |

Presque toutes les pièces de vélo impliquées dans un processus de freinage sont soumises à l'usure. C'est particulièrement vrai pour les patins de frein et les flancs de jante des jantes à pneu (ci-après appelées jantes).

L'usure des patins de frein et des flancs de freinage de la jante peut représenter un risque considérable pour la sécurité. C'est pourquoi il est indispensable de contrôler les points suivants toutes les quatre à six semaines :

- Usure des patins de frein
- Usure des flancs de freinage
- Décélération impeccable lors du freinage

Pour vérifier l'usure, les flancs de vos jantes sont munis de marques d'usure. Ces marques doivent toujours être clairement visibles. Si ce n'est pas le cas, les jantes doivent être remplacées immédiatement.

Stabilité (béquille latérale)

→ La béquille latérale n'est conçue que pour le poids à vide, batterie comprise.

Ne vous asseyez jamais sur votre vélo lorsque la béquille latérale est mise.

Dans le pire des cas, cela peut entraîner une rupture de la béquille latérale et provoquer des blessures graves en cas de chute du vélo !

Éviter les blessures graves ou la mort dues à des défauts mécaniques et à une mauvaise utilisation du vélo.




→ La pratique du vélo peut entraîner des blessures graves ou la mort en raison d'un défaut mécanique ou d'une mauvaise manipulation du vélo.

La pratique du vélo peut entraîner des blessures graves ou la mort en raison d'un défaut mécanique ou d'une mauvaise utilisation du vélo.

- Effectuez toujours un test de sécurité (voir la section *Rouler à vélo*) avant d'utiliser votre vélo.
- Familiarisez-vous avec les freins, les pédales et les vitesses avant de rouler.
- Roulez toujours à une vitesse adaptée aux conditions de conduite

→ Évitez les chocs électriques ou les explosions dus à une mauvaise manipulation de la batterie et du chargeur.

| INTERDICTION | |
|---|--|
|  | Le moteur électrique, la batterie, le chargeur et les autres composants ne doivent être jamais ouverts ! |

Une mauvaise manipulation de la batterie et du chargeur peut entraîner une décharge électrique ou une explosion. Il peut en résulter des blessures graves ou la mort.

- Utiliser exclusivement la batterie fournie avec le produit.
- Ne connectez jamais le pôle positif au pôle négatif de la batterie.
- Protégez la batterie contre les rayons directs du soleil.
- Ne démontez pas la batterie.
- Pour charger la batterie, utilisez exclusivement le chargeur fourni avec l'appareil.
- Utilisez le chargeur uniquement à l'intérieur.
- La fiche du chargeur est le dispositif de séparation du réseau électrique. Assurez-vous que la prise de courant se trouve à proximité du chargeur et qu'elle est facilement accessible.
- Utilisez le chargeur uniquement sur une prise secteur 230 V avec mise à la terre.
- Gardez les contacts métalliques propres, le cas échéant, nettoyez-les avec un chiffon doux et sec.
- Ne chargez pas une batterie présentant des dommages visibles, par exemple un boîtier cassé.
- Ne mettez pas en service une batterie visiblement endommagée, par exemple un boîtier cassé.
- Ne faites pas tomber la batterie.
- Chargez la batterie dans une plage de température comprise entre 10° et 30°. Ne chargez pas une batterie présentant des dommages visibles, par exemple un boîtier cassé.
- Veillez à ce que le chargeur soit utilisé exclusivement par des personnes n'ayant pas de capacités physiques, sensorielles ou mentales restreintes.


Pour attirer visuellement l'attention sur le danger, certains raccords à vis sont munis de vernis à sceller. Il s'agit des suivants :

- Vissage du couvercle du moteur
- Vissage entre le boîtier de commande et le logement du boîtier de commande sur le porte-bagages
- Vissage du boîtier de la batterie



L'ouverture de ces vissages peut entraîner des blessures. N'ouvrez donc pas ces raccords à vis !


→ Éviter un incendie ou une explosion

| INTERDICTION | |
|---|---|
|  | <p>Ne nettoyez jamais votre vélo et ses composants avec un tuyau d'arrosage, un nettoyeur haute pression ou un nettoyeur à vapeur !</p> |

L'humidité, les salissures conductrices d'électricité ou les dommages mécaniques peuvent provoquer un court-circuit. Un incendie ou une explosion de la batterie peut en résulter.

- Nettoyez le moteur électrique et la commande exclusivement de l'extérieur avec une éponge humide. N'utilisez jamais de nettoyeur haute pression.
- Si vous immergez complètement ces composants dans l'eau par inadvertance, déconnectez immédiatement le moteur de la batterie et ne le remettez pas en marche avant de l'avoir fait contrôler par le fabricant.

→ Éviter les blessures graves dues au contact de parties du corps avec les composants du vélo

| ATTENTION | |
|---|---|
|  | <p>Il y a risque de blessure en cas d'intervention sur l'entraînement de la chaîne. Ne mettez jamais la main dans la transmission par chaîne lorsque vous roulez.</p> |

En roulant, des parties du corps ou d'autres objets peuvent entrer en contact avec les dents acérées des pignons, la chaîne en mouvement, les pédales et manivelles en rotation ainsi que les roues du vélo en rotation. Des blessures graves peuvent en résulter.

- Lorsque vous roulez, veillez à ce que les parties de votre corps n'entrent pas en contact avec les composants mentionnés du vélo.


→ Éviter les blessures graves dues à des composants endommagés

Lorsque vous roulez sur un terrain accidenté ou sur des bordures de trottoir, le moteur électrique, la manivelle ou le pédalier peuvent se poser et être endommagés. Des blessures graves peuvent en résulter.

- Utilisez le vélo exclusivement sur les chemins autorisés.
- En cas d'obstacle, descendez et soulevez le vélo.
- En cas d'endommagement, faites contrôler le vélo par un revendeur spécialisé.



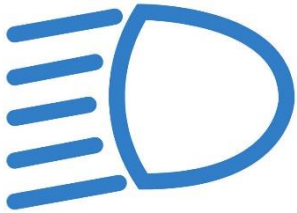
→ Éviter les blessures graves ou la mort par temps humide

| ATTENTION | |
|---|--|
|  | <p>Les routes et chemins mouillés et/ou glissants influencent l'adhérence et le comportement au freinage !</p> |

Un temps humide affecte l'adhérence, le freinage et la visibilité, tant pour les cyclistes que pour tous les autres usagers de la route. Par temps humide, la puissance de freinage de vos freins (et de ceux de tous les autres usagers de la route) est réduite de manière significative. De plus, le profil du pneu n'adhère pas aussi bien que sur des routes sèches. Cela rend le contrôle de la vitesse plus difficile et augmente le risque de perdre le contrôle du véhicule. Des blessures graves ou la mort peuvent en résulter.

- Conduisez toujours lentement par temps humide.
- Freinez toujours avec précaution et anticipation par temps humide.
- Coupez le moteur électrique ou conduisez prudemment avec une assistance moteur minimale.

→ Éviter les blessures graves ou la mort dans la pénombre ou la nuit.

| AVIS | |
|---|---|
|  | <p>Même de jour, nous recommandons toujours de rouler avec l'éclairage.</p> <p>Au crépuscule et la nuit, il est indispensable de rouler avec un éclairage !</p> |

Rouler de nuit et au crépuscule est plus dangereux que de jour. Un cycliste est très difficile à repérer pour les autres usagers de la route, ce qui peut entraîner des blessures graves ou la mort.

- Évitez de rouler de nuit et à la tombée de la nuit.
- Roulez toujours lentement.
- Roulez toujours avec les phares et des réflecteurs.
- Évitez toujours les zones sombres et les zones de circulation intense ou rapide.
- Évitez toujours les obstacles sur la route.
- Si possible, empruntez des itinéraires familiers.

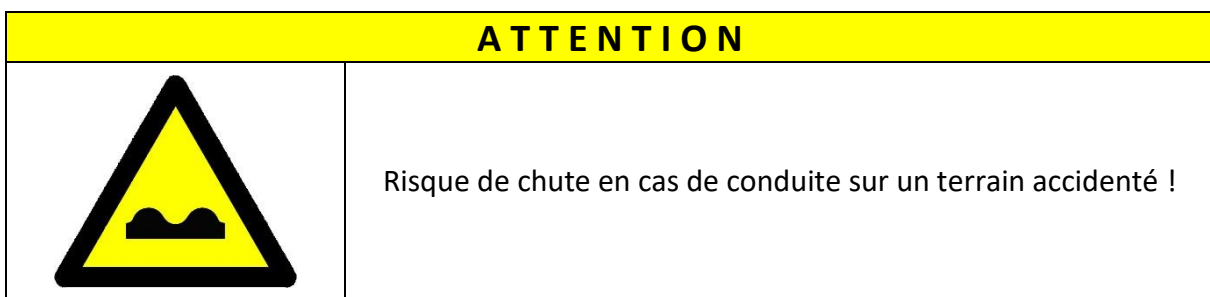


→ Éviter les blessures graves ou la mort dues à des réflecteurs et à un éclairage endommagés, tordus ou desserrés

Les réflecteurs du vélo captent la lumière des lampadaires et des phares de voiture et la réfléchissent de manière à ce que vous soyez identifié en tant que cycliste. Si les réflecteurs sont endommagés, tordus ou desserrés, vous risquez d'être mal identifié par les autres usagers de la route. Des blessures graves ou la mort peuvent en résulter.

- Contrôlez régulièrement les réflecteurs et leur support.
- Faites remplacer les réflecteurs endommagés, tordus ou desserrés par votre revendeur spécialisé.

→ Éviter les blessures graves en cas de conduite en tout-terrain ou sur des bordures de trottoir



La conduite en tout-terrain ou sur des bordures de trottoir à une vitesse inadaptée peut entraîner une chute. Des blessures graves ou la mort peuvent en résulter.

- Toujours rouler à une vitesse adaptée aux conditions ambiantes.

→ Éviter les blessures graves ou la mort en changeant les composants ou en ajoutant des accessoires.

De nombreux composants et accessoires sont disponibles pour améliorer le confort, les performances et l'apparence du vélo. L'ajout de composants ou d'accessoires se fait sous votre propre responsabilité. Il se peut que ces composants ou accessoires n'aient pas été testés par le fabricant du vélo en termes de compatibilité, de fiabilité ou de sécurité. Une compatibilité, une fiabilité ou une sécurité non confirmées, ainsi qu'une installation, une utilisation et un entretien incorrects des composants ou des accessoires du vélo peuvent entraîner des blessures graves, voire la mort.

- Consultez toujours votre revendeur avant d'installer, d'utiliser ou d'entretenir un composant.
- Lisez et suivez toujours le mode d'emploi fourni avec l'accessoire.


→ Éviter les blessures graves dues à une maintenance, un entretien et un nettoyage incorrects

Une maintenance, un entretien et un nettoyage incorrects peuvent entraîner des blessures, voire la mort.

- Effectuez exclusivement les opérations mentionnées dans le plan de maintenance.
- N'utilisez que des lubrifiants et des produits de nettoyage disponibles dans le commerce.
- Confiez les autres travaux d'entretien et les réparations à un revendeur spécialisé et qualifié.



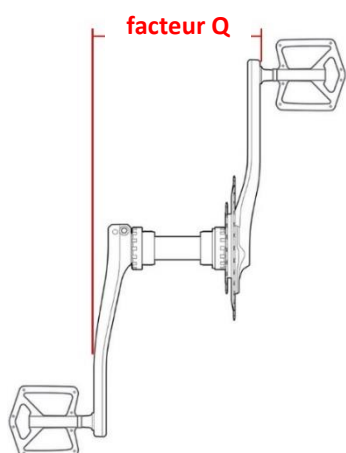
→ Éviter les brûlures

| ATTENTION | |
|---|--|
|  | Risque de brûlure sur les surfaces chaudes ! |

Les composants du vélo (par ex. les freins, les roues, etc.) peuvent devenir chauds pendant la conduite. Si vous touchez ces composants, vous risquez de vous brûler.

- Laissez refroidir les composants chauds avant toute activité sur ceux-ci ou portez des gants de protection résistants à la chaleur.

→ Éviter les lésions aux jambes



Un écart trop faible ou trop important entre les pédales (facteur Q) peut entraîner des lésions au niveau des jambes. Les cyclistes risquent d'avoir des problèmes avec le jeu de manivelles installé.

Si l'écart entre les pédales rend la conduite inconfortable, il convient de demander conseil au fabricant et, le cas échéant, de faire modifier le jeu de manivelles.

Un écart trop faible entre les pédales (facteur Q) peut entraîner des lésions au niveau des jambes. Les cyclistes risquent d'avoir des problèmes avec le jeu de manivelles installé.

- Dans ce cas, faites immédiatement modifier votre vélo par un revendeur spécialisé.

→ Éviter les vibrations

Le moteur électrique peut tourner de manière irrégulière en raison d'un montage incorrect, de l'usure et des surcharges (par ex. poser le moteur électrique en passant sur des bosses, des arêtes) ou de pièces desserrées.

- Utilisez le vélo exclusivement sur des chemins autorisés.
- Avant de commencer à rouler, vérifiez que l'unité d'entraînement fonctionne sans jeu et en douceur.
- En cas de bruits de craquement ou de grincement ou en cas de dommages évidents, consultez un revendeur spécialisé et faites réparer le vélo. L'utilisation du vélo sur la route ou en tout-terrain entraîne des vibrations transmises au corps humain par le sol sur lequel il circule.
- N'utilisez le vélo que sur des chemins autorisés.



→ **Vibration**

En cas d'utilisation conforme, les valeurs de 2,5m/s² pour le système main-bras et de 0,5m/s² pour l'ensemble du corps ne sont pas dépassées.

En cas de malaise dû à des vibrations plus fortes en raison d'un sol changeant, vous devriez adapter votre vitesse en conséquence et utiliser la fonction de la fourche à suspension !

→ **Bruit**

Le niveau de pression acoustique d'émission pondéré A ne dépasse pas 70 dB (A).

→ **Éviter les maladies**

Une position assise prolongée et fréquente sur la selle peut éventuellement provoquer une maladie de la prostate chez les hommes.

- Installez (si nécessaire) une selle adaptée à l'ergonomie féminine/masculine.
- Consultez un médecin si nécessaire.

→ **Éviter la déshydratation en faisant du vélo**

Faire du vélo est une activité physique exigeante.

- Veillez toujours à vous hydrater suffisamment.

→ **Éviter les problèmes dus au froid**

Faire du vélo par des températures fraîches ou froides peut entraîner des gelures.

- Veillez à toujours porter des vêtements appropriés, y compris un masque, lorsque les températures sont fraîches ou froides.

→ **Éviter les chutes dues à une assistance électromotrice brutale**

L'assistance électromotrice à action instantanée risque de vous faire perdre le contrôle et de provoquer une chute.

- Testez toujours l'assistance électromotrice avant le premier trajet.
- Portez toujours un équipement de protection individuelle (EPI).


→ **Éviter les intoxications**

Des matériaux ou des vapeurs peuvent s'échapper des composants endommagés du vélo (par exemple les batteries, les composants électriques ou électroniques). Une pollution de l'environnement peut en résulter.

- Éliminez les batteries usagées et les composants électriques ou électroniques du vélo conformément aux dispositions légales.
- Respectez pour cela les indications du fabricant de ces produits.



→ Éviter l'explosion

| ATTENTION | |
|---|--|
|  | Risque d'explosion en pénétrant dans des zones protégées contre les explosions ! |

Les Pedelects ne sont pas adaptés aux zones antidéflagrantes ou dangereuses. Il est strictement interdit de pénétrer dans une zone protégée contre les explosions ou dans une zone à risque d'explosion !

→ Éviter les dommages matériels

Toute manipulation inappropriée de la batterie peut entraîner des dommages matériels.

- Assurez-vous que la batterie n'est pas complètement déchargée (décharge profonde).
- Stockez la batterie uniquement dans un endroit sec et peu humide.
- Veillez à ce que la batterie stockée soit rechargée au plus tard tous les six mois.



8. Consignes de sécurité et remarques générales sur la batterie



Lisez impérativement les instructions fournies avec votre batterie lithium-ion (le cas échéant) !



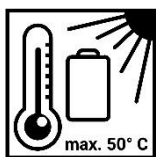
Utilisez exclusivement le chargeur fourni avec les spécifications techniques : 42V tension de sortie/2A courant de sortie maxi !

N'utilisez le chargeur que s'il ne présente aucun dommage électronique ou mécanique !

Ne chargez la batterie que si elle ne présente aucun dommage électronique ou mécanique !



Ne jetez jamais la batterie dans le feu !



N'exposez pas la batterie aux rayons directs du soleil ou à une forte chaleur !

Si possible, placez toujours votre vélo à l'ombre. En cas de doute, retirez la batterie du cadre du vélo !



Les batteries lithium-ion ne sont pas des déchets résiduels et doivent être éliminées correctement. Déposez-les dans un point de collecte local, chez le revendeur chez qui vous avez acheté le vélo ou chez le fabricant !



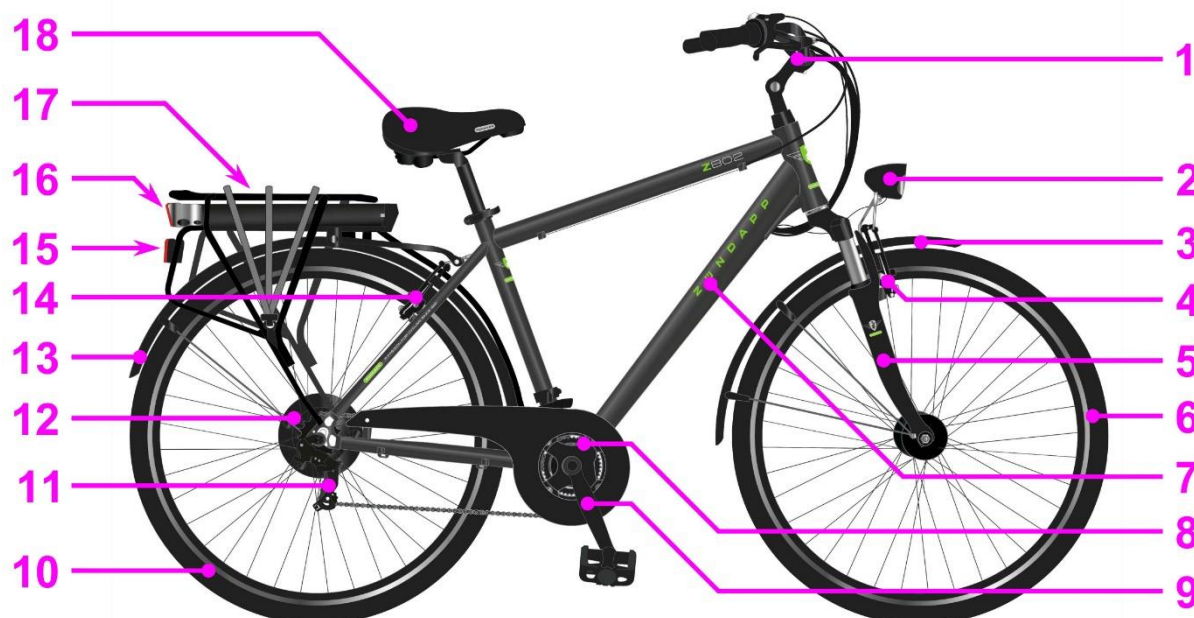
N'essayez jamais d'ouvrir la batterie !



9. Description

→ Structure (pour cadre homme et cadre femme)

Le vélo de randonnée est conçu pour être utilisé sur des chemins et des routes stabilisés. Il n'est pas prévu pour une utilisation sur des chemins et des surfaces non stabilisés. L'équipement nécessaire conformément au StVZO est généralement fourni.



| N° pos. | Désignation | N° pos. | Désignation |
|---------|--|---------|--|
| 1 | Guidon | 10 | Roue arrière |
| 2 | Phare avant | 11 | Dérailleur |
| 3 | Garde-boue avant | 12 | Moteur électrique (moteur à moyeu) |
| 4 | Frein de roue avant | 13 | Garde-boue arrière |
| 5 | Fourche à suspension | 14 | Frein de roue arrière |
| 6 | Roue avant | 15 | Feu arrière de grande surface |
| 7 | Cadre | 16 | Batterie |
| 8 | Garniture de manivelle avec protection de chaîne | 17 | Porte-bagages avec support de batterie |
| 9 | Bras de pédale avec pédale | 18 | Selle |



➔ Position de la plaque signalétique et du numéro de cadre



La plaque signalétique est placée à l'extrémité inférieure du tube diagonal, sur la partie supérieure.

Votre numéro de cadre se trouve sur la partie inférieure du boîtier de pédalier.



➔ Description technique

Votre vélo est équipé des spécifications techniques suivantes :

- Fabricant : Pentagon Sales GmbH
- Modèle : Zündapp Z80S
- Nombre de vitesses : 21
- Taille des roues : 700C (28 pouces)
- Cadre : Alliage d'aluminium
- Fourche : Fourche à suspension
- Potence : Aluminium Potence de guidon (à angle réglable)
- Guidon : Guidon en aluminium
- Levier de vitesse : 3 x 7 levier de commutation au pouce
- Poignée de frein : Aluminium Type trois doigts avec Power-Cut-Off
- Dérailleur : 6/7 fois
- Roue libre : 7 fois, 13 à 32 dents
- Chaîne : ½« x 3/32 «
- Manivelles : Triple manivelle, aluminium, bras de manivelle : 170 mm
- Freins : V-Brakes en aluminium
- Pneus : 700 x 40C avec profil routier
- Jantes : 28 pouces en aluminium Doublewall, 36 trous
- Rayons : 13G
- Poignées : Poignées de forme ergonomique, antidérapantes, plastique-caoutchouc
- Pédales : Pédales à plateforme avec réflecteurs
- Selle : Selle City-Confort (rembourrée et à suspension)
- Tige de selle : Tige brevetée/aluminium
- Moteur : Moteur de moyeu arrière/36V/250W de puissance nominale
- Batterie : Batterie dans le porte-bagages, 36V, capacité 374,4Wh
- Écran : Écran à LED
- Poids : 23,9 kg avec batterie
- Masse totale autorisée : 120 kg
- État livré : 98 % pré-assemblé

➔ Avis important sur les composants électriques

Tous les accessoires électriques de votre vélo ont un indice de protection IP 54. Cet indice de protection signifie :

- Protégé contre la pénétration de corps étrangers solides de diamètre $\geq 1,0$ mm.
- Protection contre les jets d'eau (buse) sous n'importe quel angle (protection contre les projections d'eau).

L'indice de protection n'empêche pas la pénétration d'eau si le vélo est laissé sous une pluie battante pendant plusieurs heures. L'indice de protection n'empêche pas non plus la pénétration d'humidité due à la condensation de l'eau.

Ne laissez donc pas votre vélo à l'extérieur sous une pluie battante ou en permanence la nuit !



→ Contenu de la livraison

La livraison du vélo comprend :

- vélo pré-assemblé avec batterie
- guidon (monté, tourné à 90°)
- deux pédales (non montées)
- chargeur pour la batterie
- deux clés (bien conserver une clé de rechange) pour le retrait de la batterie
- un mode d'emploi imprimé
- outil de montage

→ Entraînement auxiliaire

→ Moteur électrique

Le moteur électrique existant vous assiste lorsque vous pédalez. Avec la commande existante, vous pouvez régler dans quelle mesure le moteur électrique doit vous assister. Différents niveaux de conduite sont disponibles à cet effet. Le moteur électrique vous assiste jusqu'à une vitesse maximum de 25 km/h.

→ Batterie

Pour faire fonctionner l'entraînement électrique auxiliaire, une batterie est nécessaire. Celle-ci est installée derrière le tube de selle.

La batterie peut être retirée de son support pour être rechargée en utilisant la clé correspondante. Pour charger la batterie, utilisez exclusivement le chargeur fourni. La batterie est équipée des connexions et indicateurs suivants :

- Prise de charge (coaxial 2,1 x 5,5mm)
- LED pour visualiser l'état de charge
 - verte : état de charge correct
 - rouge : état de charge à 30 %
 - rouge clignotant : état de charge inférieur à 10 % (charger la batterie)
- Bouton pour vérifier l'état de charge
- Serrure pour retirer la batterie
- Poignée encastrée pour la sortir de la fixation



Les batteries lithium-ion, comme la plupart des grandes batteries, sont considérées comme des matières dangereuses selon les consignes d'expédition. Si le support de batterie est fixé au vélo, le transport par voie maritime et terrestre est autorisé. En cas de transport aérien, les règles relatives aux matières dangereuses s'appliquent. (Veuillez vérifier les règles d'expédition locales).

Les batteries défectueuses ne doivent PAS être expédiées et doivent toujours être éliminées de manière conforme !

→ Commande

Une commande est disponible pour régler individuellement l'assistance par entraînement auxiliaire. L'élément de commande correspondant est monté sur le guidon. La commande calcule le niveau de l'assistance motorisée en fonction du niveau de conduite, de la vitesse et de la force de pédalage réglés. L'assistance est active jusqu'à une vitesse maximale de 25 km/h. Aucune assistance n'est possible à des vitesses supérieures.



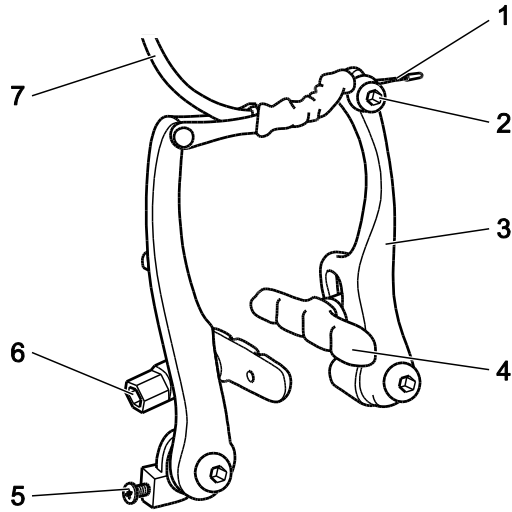
→ Suspension

Votre fourche avant est pourvue d'une suspension. Elle sert à protéger le cycliste et le vélo des chocs et des vibrations provoqués par le contact avec le sol.

→ Freins

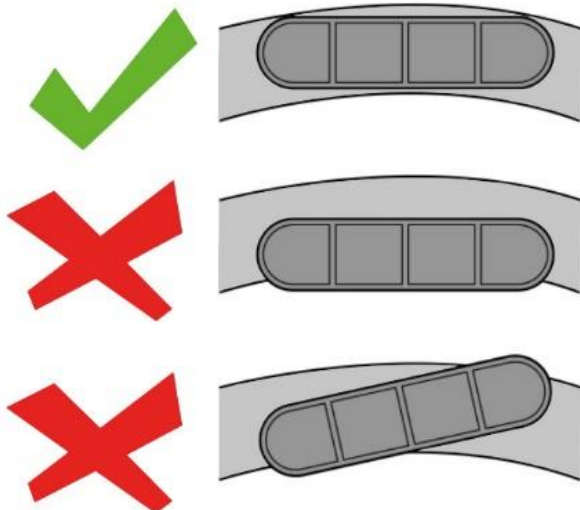
Les freins servent à contrôler la vitesse et à freiner jusqu'à l'arrêt du vélo.

→ Freins V-Brakes



Des freins mécaniques sur jante, appelés V-Brakes, sont montés sur les roues avant et arrière. Sur les V-Brakes, les mâchoires de frein (4) sont pressées contre la jante des deux côtés par un câble (7) afin de freiner la roue. Les mâchoires de frein sont généralement en caoutchouc dur et sont soumises à l'usure. Vous actionnez les freins par le biais des poignées de frein montées sur le guidon.

→ Patins de frein (vérifier le réglage)



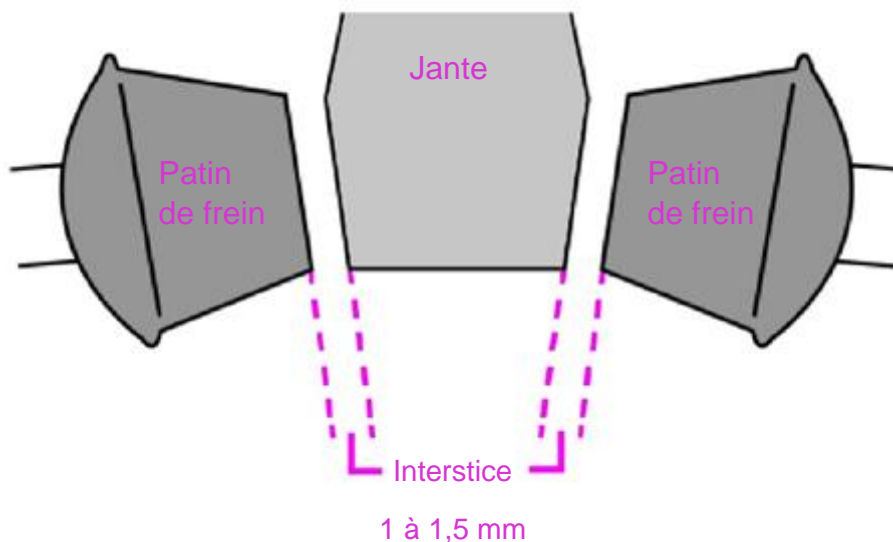
Veillez à ce que la position des patins de frein corresponde à l'illustration de gauche avec la marque verte.

La position correcte de tous les patins de frein est indispensable pour obtenir un freinage parfait et fiable.

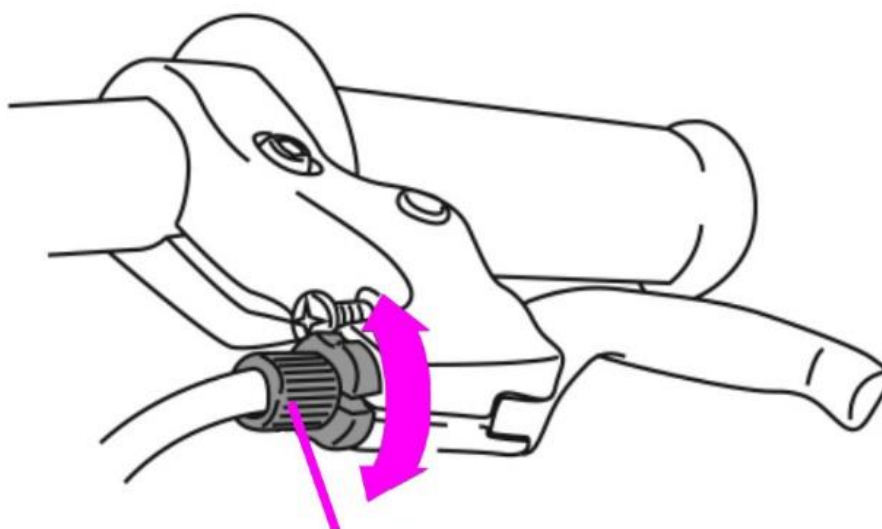
La position correcte des patins de frein permet également de réduire l'usure des patins et des surfaces de freinage sur les jantes.



Veillez également à ce que les patins de frein soient à la bonne distance de la jante (voir illustration ci-dessous). La distance par rapport à la jante influence également le comportement de freinage et l'usure.



→ Réglage fin de la force de freinage



Réglage des câbles

Sur chacune des poignées de frein se trouve une vis de réglage qui permet d'ajuster précisément la tension du câble de frein. Tournez cette vis de réglage dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour augmenter la tension et dans le sens des aiguilles d'une montre pour la diminuer. La vis de réglage est munie d'un écrou de blocage qui empêche ensuite le réglage de se modifier de lui-même.



→ Dérailleur

Votre vélo est équipé d'un dérailleur. Les termes suivants sont utilisés ci-après : Le rétrogradage consiste à passer à une vitesse inférieure qui facilite le pédalage. Passer à la vitesse supérieure signifie passer à une vitesse plus élevée et plus rapide, pour laquelle il est plus difficile de pédaler.

Un dérailleur dispose des composants suivants :

- une cassette de pignons dans la roue arrière
- un dérailleur arrière
- un dérailleur avant
- une manivelle avec trois plateaux
- une chaîne de transmission
- un levier de vitesse 3 x 7

ATTENTION



Lors du passage à une vitesse plus facile ou plus élevée, la chaîne et le système d'entraînement ne doivent pas être sous charge. Ceci est particulièrement vrai lorsque le moteur d'entraînement fonctionne.

Pour changer de vitesse, enlevez la charge des pédales et pédalez à vide. Dans le cas contraire, l'ensemble du système d'entraînement risque d'être fortement endommagé ! En montée, il est donc recommandé d'anticiper particulièrement le changement de vitesse !

Pour que le changement de vitesse du dérailleur se fasse correctement, il faut que la chaîne d'entraînement se déplace vers l'avant et soit au moins un peu sous tension. Le pignon arrière permet d'enclencher une vitesse adaptée à la situation de conduite. Si vous voulez par exemple monter une côte et que vous avez besoin de moins de force pour pédaler, vous pouvez rétrograder. Voici comment le faire : Vous passez à un pignon plus grand avec le dérailleur arrière. Si vous voulez augmenter votre vitesse, par exemple sur le plat, et que vous devez pour cela fournir plus de force, passez au rapport supérieur.


Expérimentez les changements de vitesse vers le haut et vers le bas afin de vous familiariser avec les différentes combinaisons de vitesses. Entraînez-vous d'abord à changer de vitesse dans des situations de circulation sans obstacles ni dangers, jusqu'à ce que vous puissiez le faire avec assurance.

→ Pédales

Votre vélo est équipé de pédales à plateforme.



10. Déballez et contrôlez la livraison

| A V E R T I S S E M E N T | |
|---|---|
|  | <p>Risque d'étouffement en jouant avec du film plastique. Les enfants peuvent tirer le film plastique sur leur tête et s'étouffer.</p> <ul style="list-style-type: none">- Assurez-vous que les enfants ne jouent pas avec le film plastique.- Conservez le film plastique hors de portée des enfants. |

Pour déballez le vélo, procédez comme suit :

- Ouvrez le carton.
- Sortez le vélo du carton.
- Retirez du carton les pédales emballées séparément dans un film plastique.
- Retirez le chargeur de batterie du carton.
- Sortez du carton les deux clés pour le montage et le démontage de la batterie.
- Vérifiez le contenu de la livraison.
- Ne laissez pas les enfants jouer avec le film d'emballage. Il y a un risque d'étouffement.
- Éliminez les matériaux d'emballage conformément aux directives et réglementations locales.

11. Assembler les composants du vélo

Lors de la livraison, le vélo est pré-assemblé. Vous devez encore monter ou faire monter les composants suivants ou les régler et/ou les contrôler ou les faire régler et/ou les faire contrôler :

- le guidon doit être tourné et réglé
- la position et la hauteur de la selle doivent être réglées
- les pédales doivent être vissées
- Le réglage fin du dérailleur doit être vérifié et, le cas échéant, ajusté
- Le fonctionnement des freins doit impérativement être contrôlé
- La batterie doit être entièrement rechargée

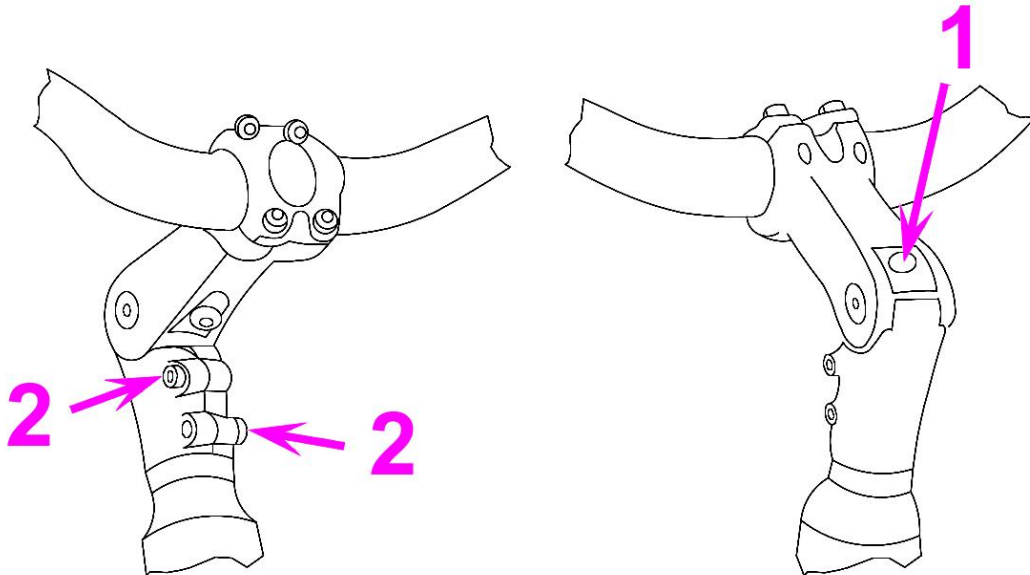


→ Monter ou tourner la barre du guidon



Si, lors du déballage, la potence à angle réglable était déjà réglée vers le haut de sorte que la vis de sécurité (1) ne puisse pas être atteinte avec une clé BTR, veuillez alors d'abord tenir compte du point « Réglage de la potence (angle) en p. 34 ».

Pour ce faire, placez la potence dans une position telle que la vis de sécurité (1) puisse être atteinte sans problème comme décrit.

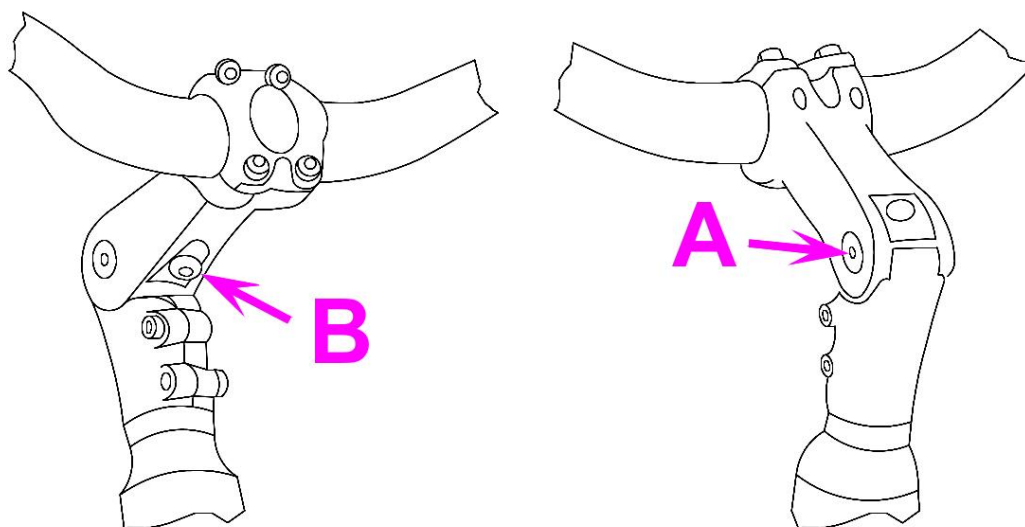


Pour l'expédition, le guidon est monté sur votre vélo avec une rotation de 90°. Pour mettre le guidon dans la bonne position, veuillez procéder comme suit :

- Retirez avec précaution le capuchon en plastique de la vis de sécurité (1).
- Desserrez (ne dévissez pas) les deux vis de serrage (2) à l'aide d'une clé BTR de 5 mm.
- Desserrez (ne dévissez pas) la vis de sécurité (1) de votre potence à l'aide d'une clé BTR de 5 mm.
- Tournez le guidon dans la bonne position
- Serrez « légèrement » la vis de sécurité (1) à l'aide d'une clé BTR de 5 mm. Vous éliminez ainsi le jeu dans l'ensemble de direction.
- Serrez ensuite les vis de serrage (2) à l'aide d'une clé BTR de 5 mm. Veuillez tenir compte du couple de serrage indiqué. Celui-ci est indiqué en Nm sur la potence.
- Serrez ensuite très légèrement (moins de 1/4 de tour) la vis de sécurité (1) à l'aide d'une clé BTR de 5 mm.
- Enfin, vérifiez la liberté de mouvement de la direction.
- Si vous avez trop de jeu dans le jeu de direction, desserrez d'abord à nouveau les vis de serrage (2), serrez un peu plus la vis de sécurité (1) jusqu'à ce que le jeu dans l'ensemble de direction soit légalisé et resserrez ensuite les vis de serrage (2).
- Si le jeu de l'ensemble de direction est trop faible, c'est-à-dire si le mouvement de direction est un peu difficile, dévissez la vis de serrage d'environ 1/4 de tour.



→ Réglage de la potence (angle)



Une conduite agréable et ergonomique dépend, selon les personnes, de la taille, de la longueur des bras et de la sensibilité personnelle. Pour cela, l'angle de la potence peut être déterminé librement par le cycliste. Pour régler l'angle de la potence en fonction de vos besoins, veuillez procéder comme suit :

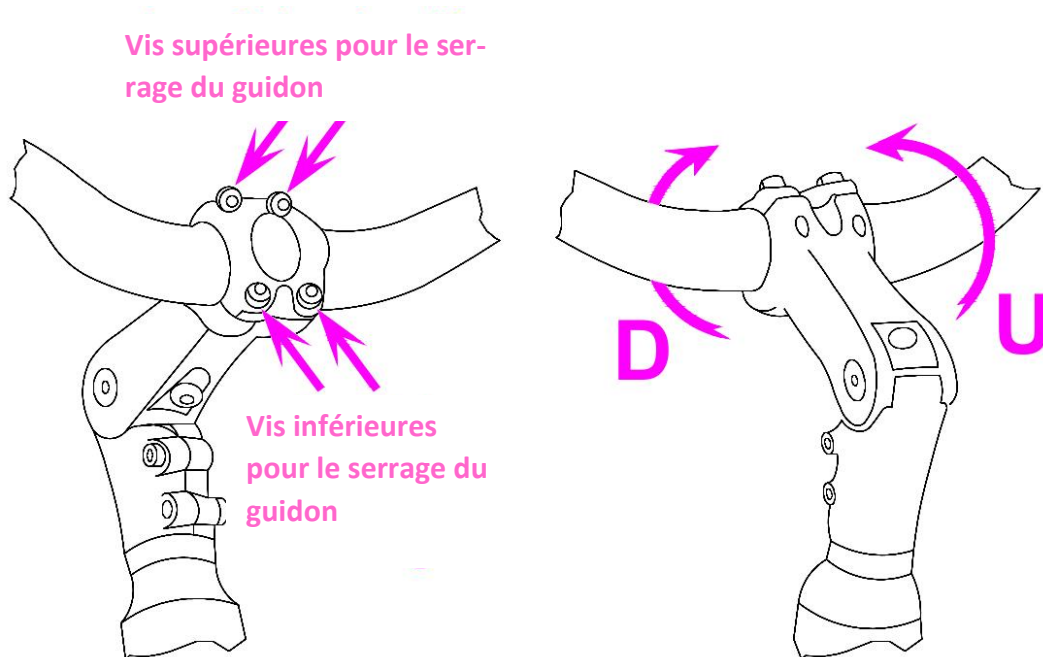
- Desserrez la vis de blocage (B) à l'aide d'une clé BTR de 5 mm.
- Desserrez ensuite la vis de serrage (A) à l'aide d'une clé BTR de 5 mm.
- Faites pivoter le bras supérieur de la potence de manière à obtenir l'angle souhaité.
- Serrez à fond la vis de blocage (B). Veillez à respecter le couple de serrage maximal indiqué en Nm sur la potence.
- Serrez à fond la vis de serrage (B). Veillez à respecter le couple de serrage maximum indiqué en Nm sur la potence.



Le réglage de la potence peut être modifié et varié aussi souvent que nécessaire.



→ Position du guidon (ergonomie des poignées)



Selon l'angle de votre potence, la position des poignées peut être inconfortable. Si le guidon est par exemple trop tourné vers le haut, les avant-bras se fatiguent rapidement. Si le guidon est trop tourné vers le bas, les poignets sont fortement sollicités, ce qui se traduit durablement par un engourdissement des doigts lors de la conduite. Pour ajuster la position des poignées à vos besoins, veuillez procéder comme suit :

- Desserrez les vis supérieures et inférieures pour le serrage du guidon.
- Tournez le guidon vers le haut (U) ou vers le bas (D) jusqu'à ce que vous obteniez la position de poignée souhaitée.
- Resserrez les vis supérieures et inférieures pour le serrage du guidon. Respectez le couple de serrage maximal indiqué en Nm sur la potence. Veillez également à ce que l'espace entre la potence et la coque de serrage avant soit identique en haut et en bas.

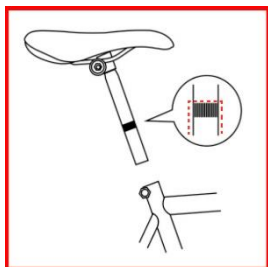


Si, après avoir réglé la position des poignées sur le guidon, vous ressentez malgré tout un engourdissement dans les doigts après avoir parcouru de longues distances, votre guidon est encore trop réglé vers le bas (D). Tournez le guidon encore un peu vers le haut (U) et testez à nouveau si la sensation d'engourdissement réapparaît.



- Régler la selle
- Hauteur d'assise

ATTENTION



Sur le tube plongeur de votre tige de selle se trouve le marquage « min insert ». Cette marque ne doit pas être visible et indique ainsi la profondeur minimum d'insertion de votre tige de selle dans le tube de selle. Si ce n'est pas le cas, le tube plongeur de la tige de selle ou le tube de selle de votre cadre risque de se déformer de manière permanente.

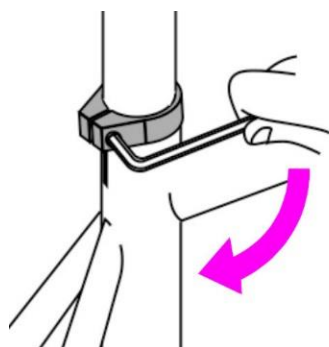
Le bon réglage préalable de votre hauteur d'assise utilise le principe des 109 %. Il s'agit de mesurer la hauteur de votre entrejambe et de la multiplier par 1,09. Si vous avez une hauteur d'entrejambe d'environ 70 cm, cela donne une hauteur d'assise d'environ 76 cm. Ces 76 cm. Réglez donc la hauteur d'assise de manière à obtenir une distance de 76 cm entre la surface de la selle et le milieu de la manivelle (centre du pédalier).

Ensuite, vérifiez encore une fois la hauteur d'assise et ajustez-la si nécessaire. Pour cela, procédez comme suit :

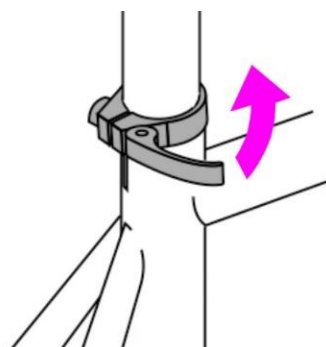
- Asseyez-vous sur la selle.
- Posez votre talon sur la pédale
- Lorsque vous posez le talon sur la pédale, le genou doit être tendu.
- Lorsque vous passez de la position du talon à celle de la plante des pieds sur la pédale, le genou ne peut plus être complètement tendu.

Pour régler la hauteur de la selle, procédez comme suit :

Fermeture d'un collier de selle sans fermeture rapide



Fermeture d'un collier de selle avec fermeture rapide



- Ouvrez le collier de serrage de la tige de selle
- Déplacez la selle vers le haut ou vers le bas
- Refermez le collier de selle

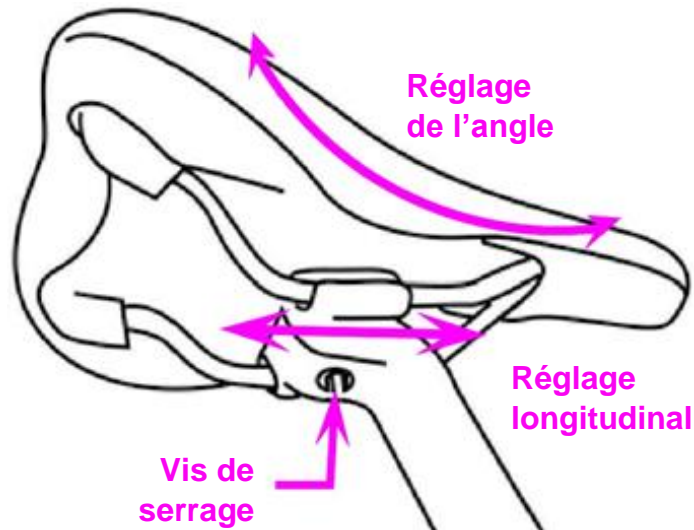
Pour régler la bonne force de serrage sur la tige de selle avec fermeture rapide, un écrou moleté se trouve sur le collier de selle, qui peut être ouvert et fermé à volonté.



→ Position de la selle

En règle générale, la position de la selle parallèle à la route est la position correcte. Ce réglage peut toutefois différer de la perception personnelle. Le réglage de la position de la selle en fonction de votre ressenti personnel est expliqué ci-dessous.

Pour régler la position ou l'angle de la selle, procédez comme suit :



- Ouvrez la « vis de serrage » en bas de la selle jusqu'à ce que l'angle de la selle puisse être ajusté par un mouvement de bercement.
- Réglez la selle de manière à ce qu'elle soit à l'horizontale ou dans la position que vous trouvez la plus confortable.
- Si nécessaire, la selle peut encore être réglée dans le sens de la longueur pour diminuer ou agrandir l'espace de la selle au guidon.
- En dernier, resserrez la « vis de serrage »

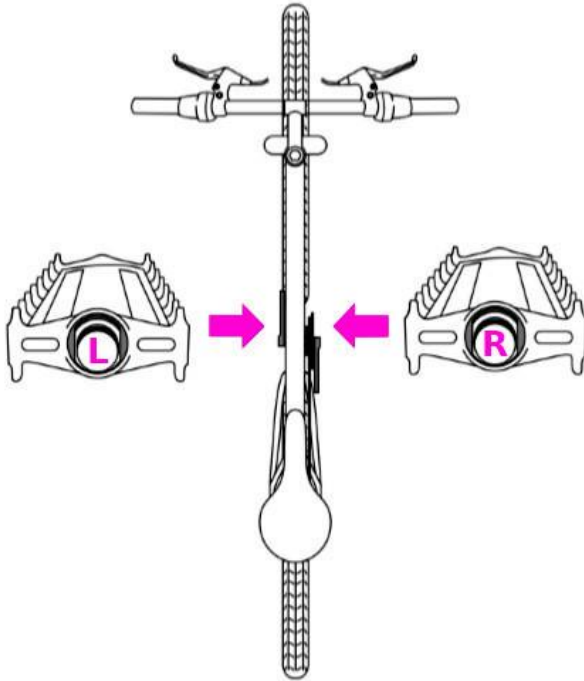
→ Monter les pédales

ATTENTION



Domages irréparables du filetage en essayant de visser une pédale de manière incorrecte.

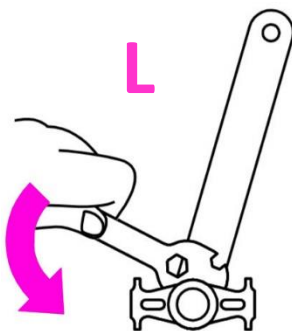
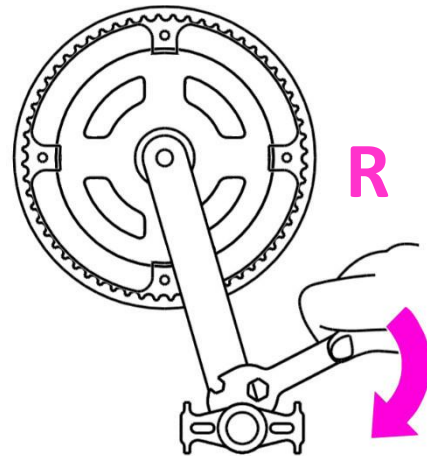
- Assurez-vous que le boulon fileté de la pédale marquée R est vissé dans la manivelle droite dans le sens de la marche.
- Assurez-vous que le boulon fileté de la pédale marquée L est vissé dans la manivelle gauche dans le sens de la marche.



Les pédales sont équipées de filetages différents. C'est pourquoi les pédales sont marquées L ou R. La pédale marquée L doit être montée sur la manivelle du côté gauche du vélo dans le sens de la marche. La pédale marquée R doit être montée sur la manivelle du côté droit du vélo dans le sens de la marche.

Pour monter la pédale droite sur le vélo, procédez comme suit :

- Vissez le boulon fileté de la pédale marquée **R** **dans le sens des aiguilles d'une montre** dans le trou fileté de la manivelle de droite.
- Serrez la pédale **dans le sens des aiguilles d'une montre** à l'aide de la clé fournie.



Pour monter la pédale gauche sur le vélo, procédez comme suit :


- Vissez le boulon fileté de la pédale marquée **L** **dans le sens inverse des aiguilles d'une montre** dans le trou fileté de la **manivelle de gauche**.
- Serrez la pédale **dans le sens inverse des aiguilles d'une montre** à l'aide de la clé fournie.



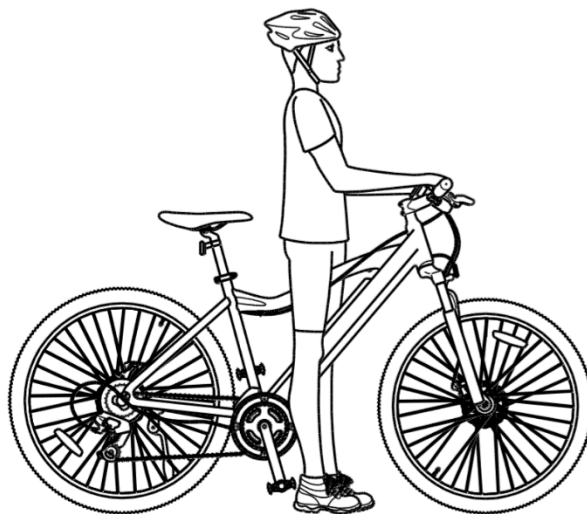
12. Avant la première sortie

Un réglage correct du vélo est essentiel pour la sécurité, les performances et le confort de roulage. Apporter des modifications à votre vélo pour le régler correctement en fonction de votre corps et des conditions de conduite requiert de l'expérience, des connaissances et des outils spécifiques. Si vous ne disposez pas des connaissances nécessaires, faites toujours appel à un spécialiste pour effectuer les réglages de votre vélo. Si vous disposez vous-même de l'expérience, des connaissances et des outils nécessaires, faites vérifier votre travail par un spécialiste avant de rouler.

➔ Vérifier la taille du vélo

| AVERTISSEMENT | |
|---|--|
|  | <p>Chute de vélo possible en raison d'une perte de contrôle due à une taille de vélo incorrecte. Des blessures graves en sont la conséquence.</p> <ul style="list-style-type: none">- Assurez-vous que la taille du vélo est adaptée à votre taille.- Ne pas utiliser un vélo qui n'est pas adapté à votre taille corporelle. |

Déterminez la distance entre le tube supérieur de votre vélo et votre entrejambe lorsque vous vous tenez au-dessus du tube supérieur de votre vélo, les jambes légèrement écartées. Pour un vélo que vous utilisez uniquement sur des surfaces asphaltées et jamais en tout-terrain, cette distance doit être d'au moins 5 centimètres. Pour un vélo que vous utilisez sur des surfaces non asphaltées (chemins de terre et de forêt légers), cette distance doit être d'au moins 7,5 centimètres.



Pour déterminer la hauteur de la saillie, procédez comme suit :

- Placez-vous au-dessus du tube supérieur, juste derrière la selle de votre vélo, les jambes écartées et portant les chaussures que vous porteriez pour rouler.
- Déplacez votre poids sur vos talons. Si vous touchez le cadre, alors le vélo est trop grand pour vous.


Si votre nouveau vélo n'a pas la bonne taille, veuillez-vous adresser à votre revendeur et échangez-le avant de vous en servir.



→ Régler le guidon

Vers le thème « Régler le guidon » voir « Monter ou tourner la barre du » en p. 33.

→ Charger la batterie

| AVERTISSEMENT | |
|---|--|
|  | <p>Risque d'explosion de la batterie en cas d'utilisation d'un chargeur inapproprié. Des blessures graves, voire mortelles, peuvent en résulter.</p> <ul style="list-style-type: none">- Utilisez exclusivement le chargeur fourni.- Respectez et suivez les instructions du mode d'emploi du chargeur. |



La batterie doit être chargée dans une plage de température comprise entre 10° et 30°. En principe, le chargement de la batterie lorsqu'elle est retirée prolonge légèrement sa durée de vie, car la chaleur produite lors du processus de chargement peut être plus facilement dissipée dans l'air par la batterie.

Pour charger la batterie, procédez comme suit :

- Retirez la batterie de son support.
- Assurez-vous que la batterie ne présente aucun dommage visible, par exemple un boîtier cassé.
- Posez la batterie sur un support ininflammable, par exemple en céramique, pour la charger.
- Respectez et suivez les instructions du mode d'emploi du chargeur, si celui-ci est fourni séparément.
- Branchez la fiche du chargeur dans la prise prévue à cet effet sur la batterie.
- Branchez la fiche d'alimentation du chargeur dans une prise secteur 230 V, 50 Hz. Le voyant de charge du chargeur s'allume en rouge. Le processus de chargement dure environ 5 à 6 heures. Lorsque le voyant de charge est vert, la batterie est chargée.
- Débranchez la fiche d'alimentation de la prise secteur.
- Retirez la fiche jack de la prise de la batterie.
- Remettez la batterie sur son support.



La batterie peut également être chargée pendant qu'elle est installée dans le vélo. Veuillez impérativement respecter les conditions nécessaires au chargement de la batterie !

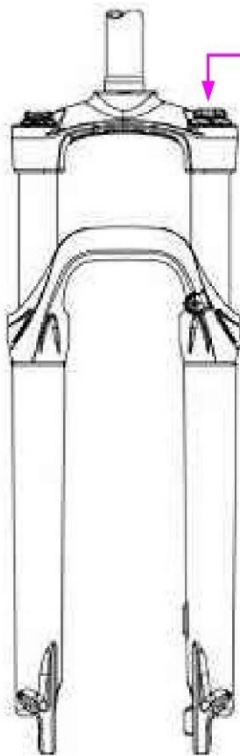


➔ Régler la dureté du ressort de la fourche à suspension

ATTENTION



N'effectuez aucun réglage sur la fourche à suspension pendant que vous roulez ! Vous risqueriez de tomber et de vous blesser gravement.



Réglage de la dureté du ressort

Régler la dureté du ressort :

Sur le côté gauche de votre fourche à suspension (vue dans le sens de la marche), vous trouverez le bouton rotatif permettant de régler la précontrainte du ressort, c'est-à-dire la dureté du ressort pour la compression. Vous réglez ainsi le degré de compression des tubes verticaux dans les tubes plongeurs.

Tournez le bouton dans le sens « + » pour augmenter la dureté du ressort et dans le sens « - » pour la diminuer.

Il n'est pas possible de régler la détente, c'est-à-dire la force ou la rapidité avec laquelle les tubes verticaux rebondissent après avoir été comprimés, sur votre fourche à suspension.



→ Vérifier la pression des pneus

Il existe essentiellement trois types de valves de vélo (voir illustration ci-dessous) :



Valve automatique
Valve Schrader (Schrader valve)
Valve américaine (American valve)



Valve Presta (Presta valve)
Valve Sclaverand (Sclaverand valve)
Valve française (French valve)



Valve Dunlop (Dunlop valve)
Valve de Wood (Woods valve)
Valve de vélo



Vous trouverez l'indication de la pression de gonflage autorisée sur le côté du pneu. Une plage de pression est indiquée. Testez la pression de gonflage des pneus qui vous convient. Pour vérifier et corriger la pression de gonflage des pneus, nous recommandons d'utiliser une pompe à vélo à pied avec manomètre.

Remarque pour la valve Presta :

- Desserrez l'écrou-raccord d'un ou deux tours.
- Appuyez brièvement sur l'extrémité de la valve en direction de la jante. Lorsque le pneu est sous pression, l'air s'échappe de manière audible.
- Revissez l'écrou-raccord après le processus de gonflage.

Pour vérifier la pression de gonflage du pneu, procédez comme suit :

- Dévissez le capuchon de la valve du vélo.
- Suivez, si nécessaire, les instructions spécifiques à la valve Presta.
- Fixez le raccord de la pompe à pied prévu pour ce type sur la valve du vélo.


Le manomètre indique la pression de gonflage actuelle du pneu.


- Corrigez une pression de gonflage incorrecte.
- Retirez le raccord de la pompe à pied de la valve du vélo.
- Vissez le capuchon de valve sur la valve du vélo.



13. Utiliser le vélo

→ Installer et retirer la batterie

| A V E R T I S S E M E N T | |
|---|--|
|  | <p>Risque d'explosion en laissant tomber la batterie. Des blessures graves, voire mortelles, peuvent en résulter.</p> <ul style="list-style-type: none">- Ne faites jamais tomber la batterie lors du montage et du démontage. |

| A T T E N T I O N | |
|---|--|
|  | <p>Lorsque vous insérez la batterie dans son support, veillez à ne pas vous coincer les mains ou les doigts. Faites donc preuve de prudence et de réflexion.</p> |

Pour charger la batterie lorsqu'elle est retirée ou pour la stocker pendant une période prolongée, vous devez la retirer du support.

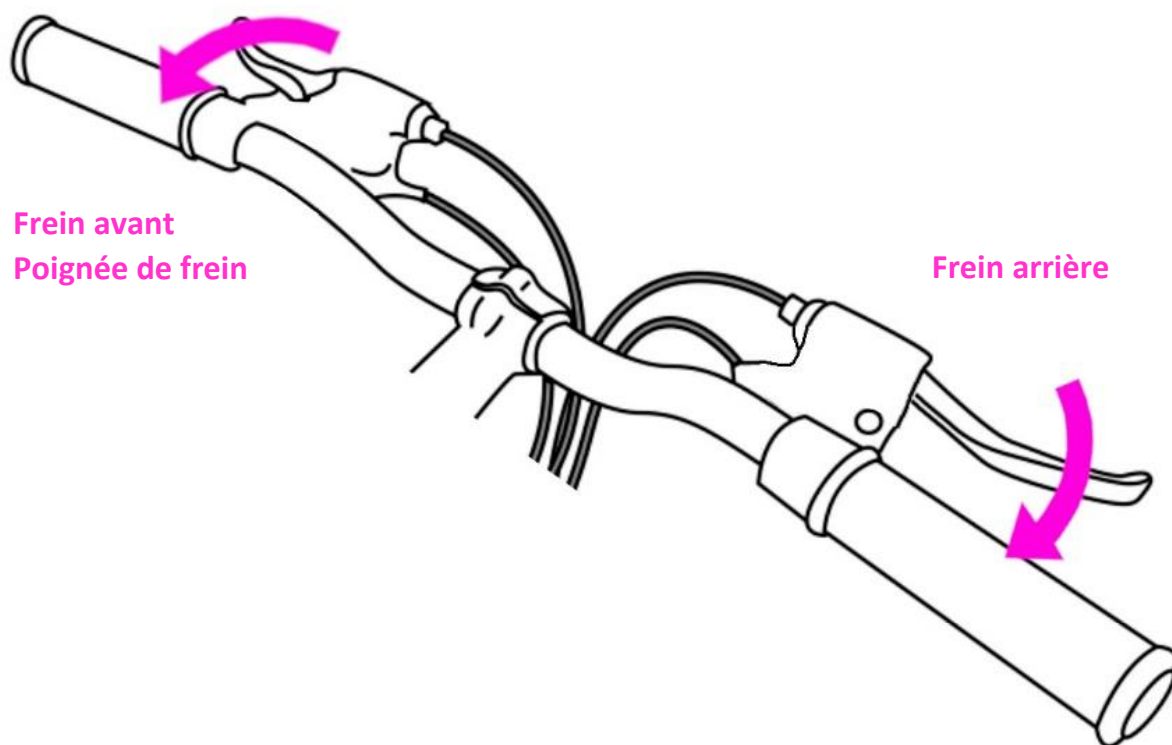
Procédez comme suit pour retirer la batterie :

- Déverrouillez la serrure de la batterie avec la clé fournie.
- Retirez la batterie de son support

Pour installer la batterie, procédez dans l'ordre inverse.



→ Actionner les freins



Les freins servent à contrôler la vitesse et pas seulement à arrêter le vélo. La force de freinage maximum des roues est disponible juste avant le « blocage » (arrêt) des roues et le dérapage qui s'ensuit. Dès que le pneu glisse, vous perdez une grande partie de la force de freinage ainsi que tout contrôle du vélo. Vous devez vous entraîner à freiner et à vous arrêter en douceur, sans bloquer les roues. Cette technique s'appelle la modulation progressive du freinage.

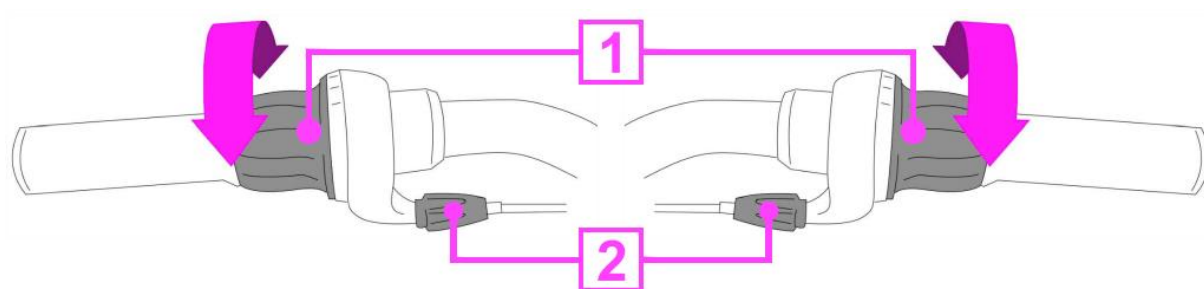
Votre vélo est équipé d'un frein avant et d'un frein arrière. La fonction de la poignée de frein gauche correspond au frein de la roue avant et celle de la poignée de frein droit, au frein de la roue arrière.

Tirez sur la poignée de frein vers le guidon et augmentez progressivement la force de freinage.

Si vous sentez que la roue se bloque, réduisez la force de freinage pour que la roue puisse continuer à tourner sans se bloquer.



→ Actionner le dérailleur



| N° de pos. | Description |
|------------|---|
| 1 | Poignées du commutateur tournant avec lequel vous passez les vitesses (à droite pour le dérailleur arrière et à gauche pour le dérailleur avant). |
| 2 | Écrou pour le réglage fin de la tension du câble de dérailleur (à droite pour le dérailleur arrière et à gauche pour le dérailleur avant) |

Votre vélo est équipé de ce que l'on appelle commutateurs tournants qui sont actionnés en tournant les poignets (commutateur tournant de droite pour le dérailleur arrière et commutateur tournant de gauche pour le dérailleur avant).




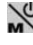

Votre vélo est équipé d'un indicateur de changement de vitesse sur la poignée de changement de vitesse. Il vous permet de savoir d'un coup d'œil avec quelle vitesse vous roulez. Plus le chiffre affiché est élevé, plus le pignon utilisé est petit et plus le rapport utilisé est lourd.




14. Commander l'entraînement auxiliaire

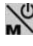
➔ Unité de commande Aperçu et fonctions



| N° de pos. | Description |
|------------|--|
| 1 | Indicateur à LED du niveau d'assistance sélectionné |
| 2 | Indicateur à LED pour la capacité de charge de la batterie |
| 3 | Bouton rotatif de sélection du niveau d'assistance (marqué du symbole  dans les instructions suivantes) |
| 4 | Bouton rotatif MARCHE/ARRÊT et menu (marqué du symbole  dans les instructions suivantes) |
| 5 | Bouton rotatif de sélection du niveau d'assistance (marqué du symbole  dans les instructions suivantes) |

➔ Mettre en marche et éteindre


Pour mettre en marche l'écran et aussi activer la tension de commande, appuyez pendant environ deux secondes sur le bouton  jusqu'à ce que les LED de la capacité de la batterie s'allument.

En appuyant encore sur le bouton  pendant environ deux secondes, vous éteignez l'écran et désactivez la tension de commande.

Lorsque l'écran, et par conséquent la tension de commande, est désactivé, le système ne fournit plus aucune assistance de pédalage.



→ Allumer et éteindre l'éclairage

| I M P O R T A N T | |
|---|--|
|  | L'éclairage fonctionne uniquement lorsque le niveau de la batterie est suffisant. Prévoyez vos trajets et vos temps de charge en conséquence ! |

L'éclairage ne peut être allumé que lorsque la tension de commande est activée !

Pour ce faire, appuyez sur le bouton **+** pendant environ deux secondes jusqu'à ce que l'éclairage s'allume.

De ce fait, le phare avant et le feu arrière s'allument.

Pour éteindre l'éclairage, appuyez de nouveau sur le bouton **+** pendant environ deux secondes jusqu'à ce que l'éclairage s'éteigne.

→ Aide à la poussée et au démarrage



Le système d'aide à la poussée et au démarrage (appelé ci-après aide à la poussée) n'est qu'une assistance. Il ne faut pas penser que l'on peut avancer uniquement avec l'aide à la poussée, sans appuyer sur les pédales.

L'aide à la poussée vous aide à pousser le vélo sur un terrain accidenté ou en montée.

Pour activer l'aide à la poussée, procédez comme suit :

- Appuyez et maintenez le bouton **-** pour activer l'aide à la poussée
- L'aide à la poussée accélère votre vélo à maxi 6 km/h
- L'activité de l'aide à la poussée est signalée par le clignotement de toutes les LED
- L'aide à la poussée reste active tant que le bouton **-** est maintenu appuyé

→ Sélectionner le niveau d'assistance

La commande vous propose cinq niveaux d'assistance.

- Niveau 1 : assistance faible (mode ECO)
- Niveau 2 : assistance faible
- Niveau 3 : assistance moyenne
- Niveau 4 : assistance moyenne
- Niveau 5 : assistance élevée

En mettant la tension de commande en marche, c'est le niveau d'assistance 1 qui est sélectionné. Appuyez sur le bouton **+** pour augmenter le niveau d'assistance ou sur le bouton **-** pour diminuer le niveau d'assistance.



➔ **Indicateur de batterie et de capacité de charge**

La capacité de charge de la batterie est indiquée par cinq barres dans l'unité de commande (à ce sujet, voir « 14 Commander l'entraînement auxiliaire » en p. 46).

Lorsque la capacité de charge est pleine, les cinq LED sont allumées. Lorsque sur les cinq barres, celle de gauche commence à clignoter et que les quatre autres ne s'allument plus, la batterie est en sous-tension et doit être rechargée le plus rapidement possible.

L'indicateur à LED de la capacité de charge est divisé de la manière suivante :

| Indicateur de capacité de charge à LED | Capacité de charge |
|--|---------------------------|
| | Une barre → 15 à 29 % |
| | Deux barres → 30 à 44 % |
| | Trois barres → 45 à 59 % |
| | Quatre barres → 60 à 84 % |
| | Cinq barres → ≥ 85 % |

| ATTENTION | |
|------------------|---|
| | Si votre capacité de charge n'est plus que de 15 à 29 % (une LED de l'indicateur s'allume), vous ne devriez rouler que 2 km maximum avant de devoir recharger la batterie. Sinon, la batterie risque de glisser vers une décharge profonde. |

| ATTENTION | |
|------------------|--|
| | Si vous avez accidentellement mené votre batterie à un niveau si bas que la commande s'éteint parce que la tension de la batterie n'est plus suffisante, votre batterie se trouve en décharge profonde. Ne rechargez plus la batterie pour le moment et contactez dans tous les cas notre personnel de service ! |



➔ Diagnostic à codes d'erreur

La visualisation pour un code d'erreur est signalée par le clignotement des LED de l'indicateur des niveaux d'assistance. Les codes d'erreur suivants peuvent alors apparaître :

| Visualisation | Description de la visualisation | Explication du code d'erreur |
|---------------|---------------------------------|--|
| | La LED 2 clignote | Surintensité au niveau du câble de phases de l'appareil de commande |
| | LED 3 clignote | Surintensité sur le câble bus de l'appareil de commande |
| | LED 2 et 3 clignent | Erreur sur le capteur à effet Hall de l'unité de commande |
| | Les LED 2 et 4 clignent | L'appareil de commande est en surchauffe |
| | LED 2, 3 et 4 clignent | Surintensité dans l'appareil de commande |
| | Les LED 2 et 5 clignent | Surintensité ou sous-intensité dans l'appareil de commande |
| | LED 2, 3, 4 et 5 clignent | Erreur de communication |
| | LED 2, 3 et 5 clignent | Erreur de régulation |
| | LED 2, 4 et 5 clignent | Erreur MCU sur écran |
| | Les LED 3 et 4 clignent | Température du moteur trop élevée |
| | LED 3, 4 et 5 clignent | Erreur en activant l'aide à la poussée ou sur le bouton MARCHE/ARRÊT |
| | La LED 4 clignote | Dysfonctionnement de la poignée de frein Power-Cutoff |
| | Les LED 4 et 5 clignent | Autre erreur |
| | La LED 5 clignote | Erreur de communication de l'appareil de commande |



15. Batterie lithium-ion Questions/Réponses/Conseils

→ Quelle est la température optimale pour ma batterie ?

La température de fonctionnement optimale d'une batterie au lithium-ion se situe entre 15 et 20°C.

→ Comment les performances de la batterie sont-elles affectées par une température trop élevée ou trop basse ?

Si une batterie est utilisée ou rechargée à des températures supérieures ou inférieures à 20°C, cela a un effet négatif sur les performances et l'état de charge. On peut estimer qu'un écart de température de 5°C peut entraîner une baisse de capacité de 15 % (dans le cas extrême). Une température de 5°C plus basse a un effet négatif plus important qu'une température de 5°C plus élevée.

→ À quelles températures une batterie peut-elle être utilisée ?

L'utilisation d'une batterie lithium-ion est possible dans une plage de températures allant de -10°C à 55°C. En dehors de cette plage, la batterie ne doit plus être utilisée !

→ À quelles températures une batterie peut-elle être chargée ?

Une batterie lithium-ion ne doit être chargée que dans une plage de température comprise entre 5°C et 45°C maximum. La température de charge optimale est également d'environ 20°C.

→ Comment dois-je stocker ma batterie ?

Si vous souhaitez stocker votre batterie pendant une longue période, elle ne doit être ni complètement pleine ni complètement vide. La capacité de charge correcte est de 40 à 50 %.

En principe, la batterie ne devrait pas être stockée à une température inférieure à 0°C. Une température de stockage de 5 à 10°C est préférable. En raison de l'auto-décharge, une batterie stockée devrait être rechargée pendant 1 à 2 heures tous les trois mois.

→ En cas de stockage prolongé, dois-je laisser la batterie dans le vélo ?

Non. Même si la commande n'est pas activée, un faible courant circule quand même. Pour éviter une décharge profonde, il est conseillé de retirer la batterie du vélo.

→ Qu'est-ce que l'auto-décharge ?

En raison de processus chimiques et physico-chimiques dans la batterie, une auto-décharge de 3 à 5 % par mois est possible. Si la batterie est stockée à plus de 15°C, ce phénomène s'accroît.

→ Que signifie une décharge profonde ?

Une décharge profonde signifie qu'une batterie se décharge jusqu'à ce que la tension descende à 0V. Cela peut rendre la batterie inutilisable et impossible à recharger. C'est pourquoi une batterie doit être rechargée à partir d'une capacité de charge de 15 %.

→ Quelle est la durée de vie de ma batterie ?

Une batterie lithium-ion peut être chargée jusqu'à 1000 fois. Cette valeur n'est toutefois atteinte que par une utilisation dans des conditions optimales et un entretien constant et irréprochable de votre batterie. Tout écart par rapport aux conditions optimales réduit la durée de vie de votre batterie.

De plus, il ne faut pas recharger la batterie à chaque occasion. Il est préférable de la décharger jusqu'à une capacité résiduelle d'environ 15 à 20 % et de la recharger ensuite.

L'expérience montre qu'une batterie lithium-ion présente encore une capacité résiduelle d'environ 60 % après 500 à 600 charges.



➔ Puis-je en principe laisser ma batterie se charger toute la nuit ?

Votre chargeur dispose d'une fonction d'arrêt automatique dès que la batterie est complètement chargée. Cependant, des courants résiduels continuent à circuler. Le mieux est bien sûr de débrancher la batterie du chargeur dès qu'elle est complètement chargée.

16. Faire du vélo

Portez toujours un casque de vélo conforme aux dernières normes de certification lorsque vous roulez. En ce qui concerne le réglage, l'utilisation et l'entretien du casque, suivez les indications du fabricant figurant dans le manuel correspondant. Une grande partie des blessures graves causées par la pratique du vélo sont des blessures à la tête qui auraient pu être évitées avec un casque.

Pour que vous puissiez circuler en toute sécurité sur la voie publique avec votre vélo, ce dernier doit être équipé des éléments suivants, conformément au décret relatif à l'homologation des véhicules routiers :

- une sonnette
- deux freins indépendants l'un de l'autre
- un phare blanc à l'avant
- un catadioptre blanc à l'avant
- un feu arrière rouge
- un catadioptre rouge à l'arrière
- des catadioptres jaunes à l'avant et à l'arrière des pédales
- deux catadioptres jaunes placés dans les rayons de chaque roue, décalés de 180°, ou à défaut des bandes blanches réfléchissantes sur les pneus.

Le phare et le feu arrière fonctionnant sur batterie ou accumulateur ne sont autorisés en Allemagne que s'ils sont homologués par le StVZO (législation sur la circulation routière).

Avant chaque trajet, assurez-vous des points suivants :

- La batterie est chargée
- Les freins, la protection de chaîne, les garde-boue fonctionnent correctement
- Le guidon est bien fixé et correctement réglé
- La selle est bien fixée et correctement réglée
- Les pédales sont bien fixées
- Les roues sont bien fixées
- Les pneus sont en parfait état
- La pression de gonflage des pneus est correctement réglée
- L'éclairage fonctionne et est correctement réglé
- Le dérailleur fonctionne et est correctement réglé
- Les vis, écrous et leviers de serrage rapide sont bien serrés.

➔ Conseils pour une conduite en toute sécurité

- Respectez toutes les lois régionales sur la circulation et les réglementations relatives aux vélos. Respectez les réglementations relatives à l'autorisation des vélos et à la circulation sur les trottoirs, les lois sur l'utilisation des pistes cyclables, etc. Respectez les règles relatives aux casques et aux sièges pour enfants, ainsi que les règles de circulation spécifiques aux cyclistes. Il est de votre responsabilité de vous familiariser avec les lois et les règlements et de les respecter.



- Vous partagez la route ou la piste cyclable avec des usagers de la route motorisés, des piétons et d'autres cyclistes. Respectez leurs droits. Allumez toujours l'éclairage.
- Roulez en anticipant. Partez toujours du principe que les autres ne peuvent pas vous voir. Regardez devant vous et soyez prêt à faire face à ce qui suit :
- Les véhicules qui freinent ou qui tournent devant vous sur votre route, ainsi que les véhicules venant de derrière.
- L'ouverture des portes des véhicules stationnés.
- Les piétons qui traversent la rue.
- Les enfants ou les animaux domestiques qui jouent à proximité de la route.
- Les nids-de-poule, les bouches d'égout, les rails de chemin de fer, les joints de dilatation, les constructions de routes ou de trottoirs, les gravats ou autres obstacles qui peuvent vous obliger à vous déporter sur la voie opposée ou qui peuvent se prendre dans votre vélo ou vous faire perdre le contrôle et provoquer un accident.
- Roulez sur les pistes et voies cyclables prévues à cet effet ou aussi près que possible du bord de la route, dans le sens de la circulation ou comme prévu par les réglementations régionales.
- Arrêtez-vous aux panneaux Stop et aux feux de signalisation. Freinez aux intersections et regardez dans les deux sens. N'oubliez pas que les cyclistes sont toujours les usagers de la route les plus faibles. Les cyclistes sont toujours les perdants dans les collisions avec les voitures.
- Utilisez les signaux à la main courants lorsque vous tournez ou vous arrêtez.
- Ne roulez jamais avec des écouteurs sur les oreilles. Ceux-ci couvrent les bruits de la circulation et les sirènes, détournent l'attention de la circulation et peuvent se prendre dans les parties en mouvement du vélo, ce qui peut vous faire perdre le contrôle.
- Ne laissez jamais personne monter à bord. Les exceptions sont les jeunes enfants qui doivent porter un casque homologué et être transportés dans un siège pour enfant correctement fixé ou dans une remorque pour enfant. En ce qui concerne les limites de poids, respectez les recommandations du fabricant du siège pour enfants ou de la remorque.
- Ne transportez jamais ce qui pourrait gêner votre visibilité, vous empêcher d'avoir le contrôle total du vélo ou se prendre dans les pièces en mouvement du vélo.
- Ne vous faites jamais tracter par un autre véhicule.
- N'effectuez pas de cascades, de wheelies ou de sauts. Cela peut entraîner des blessures ou endommager votre vélo.
- Ne vous faufilez jamais dans la circulation et ne faites pas de mouvements qui pourraient surprendre les autres usagers de la route.
- Roulez en anticipant et en respectant la priorité.
- Ne conduisez jamais votre vélo sous l'influence de l'alcool ou de drogues.
- Évitez si possible de rouler par mauvais temps, par mauvaise visibilité, au crépuscule, la nuit ou lorsque vous êtes très fatigué. Tout cela augmente le risque d'accident.

➔ Rouler avec assistance électrique

Si vous avez déjà utilisé des vélos sans assistance, vous devriez d'abord vous habituer à la conduite avec assistance sur une surface sans circulation. L'assistance électrique n'est active que lorsqu'elle est activée et que vous pédalez. L'utilisation de l'assistance est inhabituelle au début, mais vous vous habituerez rapidement à celle-ci. Asseyez-vous sur la selle avant de pédaler. Démarrez avec l'assistance électrique la plus faible et exercez-vous à des situations de conduite quotidiennes, comme par ex :

- le démarrage
- l'accélération



- le freinage
- la conduite dans les virages.

Lorsque vous arrêtez de pédaler, il se peut que l'assistance continue à vous aider pendant une courte période. C'est pourquoi vous devez arrêter de pédaler plus tôt que sur un vélo sans assistance, par exemple dans les virages, avant de tourner ou avant les feux rouges. Avant de vous arrêter, passez suffisamment tôt à une vitesse qui vous permette de démarrer sans problème.

L'autonomie réalisable avec l'assistance électrique dépend par exemple des causes suivantes :

- poids total du vélo, y compris le cycliste et les bagages
- vitesse sélectionnée
- pression de gonflage des pneus
- état de charge de la batterie
- profil du trajet
- météo
- vent arrière, vent de face
- propre utilisation de la force.

Pour obtenir la plus grande autonomie possible, procédez comme suit :

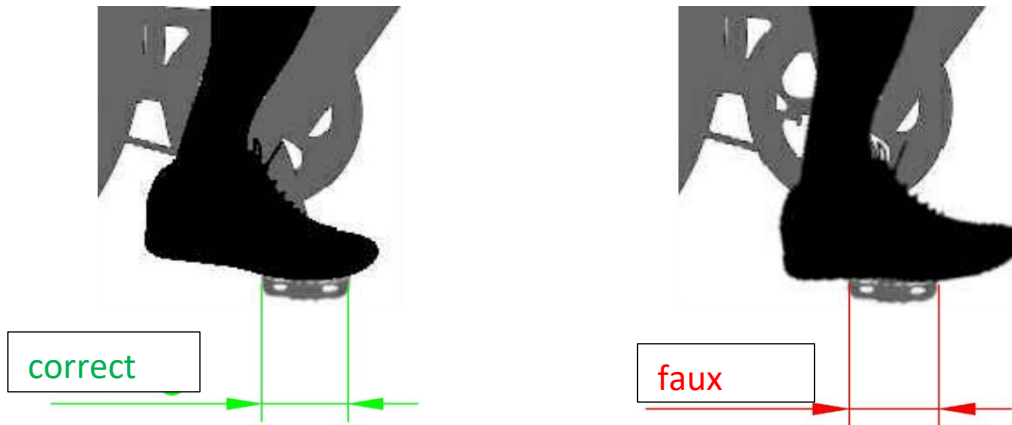
- Assurez-vous que la batterie est complètement chargée.
- Assurez-vous que la pression de gonflage des pneus est correcte.
- Sur les tronçons de route plats ou en pente, renoncez à l'assistance électrique ou choisissez une assistance faible.
- Choisissez à chaque fois le rapport adapté à la situation de conduite.
- Roulez en anticipant afin d'éviter les arrêts inutiles et les démarrages qui en découlent.

➔ Rouler sans assistance électrique

Vous pouvez également utiliser votre vélo sans l'assistance électrique. Pour ce faire, il vous suffit de désactiver l'assistance électrique. Vous pouvez ensuite utiliser votre vélo comme un vélo sans assistance, par exemple lorsque la batterie est déchargée.



➔ Position des pieds sur les pédales



La position des pieds sur les pédales est importante pour une conduite ergonomique et douce. Ce ne sont pas les talons ni les métatarses qui doivent reposer sur les pédales, mais uniquement la plante des pieds.

Une mauvaise position du pied sur les pédales se traduit par une sensation d'engourdissement dans les orteils. Dans le pire des cas, une mauvaise position du pied sur les pédales entraîne des douleurs dans les articulations du genou.

17. Supprimer les erreurs

| Problème | Cause possible | Remède |
|---|---|---|
| L'écran ne fonctionne pas. | Batterie vide ou contact manquant entre le vélo et la batterie. | Assurez-vous que la batterie est chargée et correctement positionnée. Assurez-vous que le verrou de la batterie est fermé. Vous éviterez ainsi que le contact entre la batterie et le vélo ne soit interrompu pendant le trajet. |
| Toutes les LED clignotent après la mise en marche de l'unité de commande | Une ou les deux poignées de frein ne sont pas en position initiale. | Assurez-vous que les poignées de frein sont dans leur position initiale (non actionnées). |
| | Rupture de l'un ou des deux câbles de coupure de l'alimentation. | Contactez le fabricant. |
| Le voyant vert du chargeur est allumé, mais la batterie n'est pas encore chargée. | La batterie et le chargeur ne sont pas connectés dans le bon ordre. | Lors de la recharge, assurez-vous de connecter d'abord le chargeur à la batterie avant de brancher le chargeur à la prise de courant. |
| Le voyant vert du chargeur est allumé, mais la batterie n'est pas encore chargée. | La batterie et le chargeur ne sont pas connectés dans le bon ordre. | Lors de la recharge, assurez-vous de connecter d'abord le chargeur à la batterie avant de brancher le chargeur à la prise de courant. |



| Problème | Cause possible | Remède |
|---|--|--|
| Le guidon peut être tordu | Les vis du guidon et/ou de la potence sont desserrées par les vibrations | Vérifiez tous les raccords à vis de votre potence qui servent à fixer le guidon. |
| | Dispositifs de serrage rapide desserrés par vibration sur le guidon et/ou la potence | Vérifiez que tous les dispositifs de serrage rapide de votre guidon et de votre potence sont bien fixés. |
| Mon vélo a une puissance de freinage réduite | Mauvais réglage | Vérifiez le bon réglage de vos freins et faites-les ajuster si nécessaire. |
| | Pièces usées sur les freins. | Vérifiez l'usure de vos patins de frein et des flancs de vos jantes. |
| | Composants sales sur les freins. | Nettoyez soigneusement les patins de frein et les flancs de jante. |
| Mon vélo roule de manière incertaine et indirecte | Visseries desserrées par les vibrations | Contrôlez tous les raccords vissés du guidon, de la potence et des axes de roues. |
| | Mauvaise pression des pneus | Contrôlez la pression de vos pneus. |
| Mon vélo a une autonomie réduite lorsque la batterie est complètement chargée. | Mauvaise conduite | Vérifiez votre style de conduite et adaptez-le si nécessaire. |
| | Moteur d'entraînement affaibli ou vieilli | Si nécessaire, remplacez le moteur affaibli ou vieilli |
| | Batterie affaiblie ou vieillie | Vérifiez votre style de conduite et adaptez-le si nécessaire. Si nécessaire, remplacez la batterie affaiblie ou vieillie |
| Mon vélo n'a soudainement plus d'assistance au pédalage, sans qu'aucun indicateur d'erreur ne s'affiche à l'écran (l'aide au démarrage et à la poussée fonctionne). | Capteur de pédalier mal positionné | Veillez à ce qu'il y ait un écart de 0,5 à 1,0 mm entre le capteur et la coque fileté du pédalier et corrigez-le si nécessaire. |
| | Capteur de pédalier encrassé | Démontez le bras de pédale et retirez le capteur. Nettoyez ensuite les pièces mobiles du capteur à l'air comprimé et remontez le capteur et le bras de pédale. |
| | Déconnexion du connecteur de capteur sur l'appareil de commande. | Vérifiez le connecteur. |



18. Questions fréquentes

➔ Quelle est la distance que je peux parcourir avec une batterie pleine ?

L'autonomie d'une batterie dépend de nombreux facteurs différents, comme entre autres :

- le poids du ou de la cycliste
- Charge ajoutée
- Pression des pneus
- Type de pneus (pneus à gros crampons ou pneus plus lisses pour la route)
- Environnement (circulation urbaine avec freinages et démarrages fréquents ou conduite interurbaine)
- Conditions du parcours (vallonné ou plat)
- Surface (revêtement routier solide ou chemin de terre caillouteux)
- Vent arrière ou vent de face
- Température extérieure
- Âge du moteur
- Âge de la batterie
- Comportement de conduite du ou de la cycliste

Dans les deux exemples suivants, vous voyez comment est composée l'autonomie de 30 à 65 km :

Exemple 1 :

- Masse totale en mouvement : 120 kg
- Pression des pneus : 0,5 bar en dessous de l'indication de limite inférieure
- Type de pneu : gros profil MTB
- Environnement : Circulation urbaine
- Conditions du trajet : trajet vallonné
- Sol : parfois, des pavés
- Conditions de vent : vent de face
- Température extérieure : 0 à 2°C
- Âge du moteur : 3 ans
- Âge de la batterie : 1 an
- Comportement de conduite : Niveau d'assistance le plus élevé
- Autonomie escomptée : env. 30 km

Exemple 2 :

- Masse totale en mouvement : 95kg
- Pression des pneus : entre l'indication de limite inférieure et supérieure
- Type de pneu : profil routier lisse
- Environnement : Trajet interurbain
- Conditions du trajet : trajet sur du plat
- Sol : route consolidée
- Conditions de vent : vent arrière
- Température extérieure : 20°C
- Âge du moteur : 0 an
- Âge de la batterie : 0 an
- Comportement de conduite : Niveau d'assistance faible à moyen
- Autonomie escomptée : env. 115 km



→ Questions générales

| Question | Réponse |
|---|--|
| Où puis-je trouver le numéro de cadre ? | Sur la plupart des vélos, le numéro de cadre est gravé sur la partie inférieure du pédalier. Comme le numéro de cadre ne peut pas être enregistré pour des raisons logistiques, nous vous demandons de le noter sur votre passeport vélo. |
| Où puis-je trouver le passeport vélo ? | Vous trouverez le passeport vélo dans ce mode d'emploi sous : 22 Passeport vélo en p. 71 |
| Qu'est-ce qu'une pièce d'usure ? | <p>Les pièces d'usure sont soumises à une usure fonctionnelle. C'est pourquoi elles doivent être contrôlées, entretenues et remplacées régulièrement. Il s'agit notamment des pièces mobiles, telles que la chaîne, les pignons et le dérailleur, ainsi que des composants fixes, tels que les plaquettes de frein, les poignées et la selle. La durée de vie de ces pièces dépend non seulement de divers facteurs, mais aussi fortement du style de conduite personnel.</p> <p>Les pièces d'usure typiques sont par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Câble de changement de vitesse et de freinage - Chaînes - Manivelles et pignons - Pédalier et boîtier de direction (jeu de commande) - Patins de frein, disques et câbles - Joints et huile de lubrification des éléments à ressort - Poignées - Pneus et chambres à air - Garde-boue - Batteries |
| Où puis-je trouver des pièces de rechange pour mon vélo ? | <p>En règle générale, nous avons toujours des pièces de rechange et d'usure en stock. Vous pouvez les commander facilement sur notre site partenaire www.pentagonsports.de ou en appelant notre numéro de service.</p> <p>Dans la mesure où il ne s'agit pas d'une prestation de garantie, les pièces de rechange sont livrées à nos conditions habituelles.</p> |
| Y a-t-il une limite de poids pour mon vélo ? | Chaque vélo, qu'il soit à assistance électrique ou non, a une limite de poids. Vous trouverez l'indication de la limite de poids pour votre vélo à assistance électrique dans ce mode d'emploi et sur la plaque signalétique de votre vélo. |
| Que faut-il encore assembler après la livraison ? | Vous trouverez une liste de ce qui doit encore être assemblé après la livraison sous : 1 Déballage et assemblage en p. 7 |



→ Questions sur la garantie et les prestations de garantie

| Question | Réponse |
|--|--|
| Que faire en cas de problème avec mon vélo ? | Nous vous recommandons tout d'abord de lire attentivement le mode d'emploi fourni avec votre vélo. Si vous ne parvenez pas à résoudre votre problème, prenez contact avec votre revendeur ou avec notre personnel de service. Pour ce faire, veuillez vous munir de votre preuve d'achat et de votre passeport vélo. Vous trouverez les indications concernant le service et le contact dans ce mode d'emploi sous : 23 Service et contact en p. 72 |
| Quelles sont les prestations de garantie auxquelles je peux m'attendre ? | Vous trouverez des explications détaillées sur la garantie et la garantie légale dans ce mode d'emploi sous : 3 Garantie légale et droit à la garantie en p. 9 |
| À qui dois-je m'adresser en cas de garantie ou de service ? | Vous trouverez les indications concernant le service et le contact dans ce mode d'emploi sous : 23 Service et contact en p. 72 |

→ Questions techniques


| Question | Réponse |
|---|--|
| Puis-je monter n'importe quel pneu sur mon vélo ? | Non. Les pneus et les chambres à air doivent correspondre aux spécifications de la jante. De plus, selon la conformité ci-jointe, aucune modification du vélo n'est autorisée sans l'accord du fabricant ! |
| Puis-je monter n'importe quelle remorque sur mon vélo ? | Non. Le montage d'une remorque n'est pas prévu pour votre vélo. Si vous montez tout de même une remorque, les déclarations de conformité fournies et le droit à la garantie sont annulés. |
| Puis-je monter n'importe quel siège enfant sur mon vélo ? | Non. Le montage de sièges pour enfants n'est pas prévu pour votre vélo. Si vous montez malgré tout un siège enfant, les déclarations de conformité fournies et le droit à la garantie sont annulés. |
| Puis-je monter n'importe quel porte-bidon ? | Si votre vélo est équipé de vis de fixation pour un porte-bidon, vous pouvez monter n'importe quel porte-bidon. Quelques modèles de vélo ne disposent pas de filetage dans le cadre pour monter un porte-bidon. Dans ce cas, il est possible de monter un porte-bidon par clipsage ou par serrage. En cas de doute, consultez toujours en premier lieu le fabricant. |



| Question | Réponse |
|---|---|
| Pourquoi mes freins grincent-ils ? | Des freins qui grincent ne sont pas le signe d'un défaut, c'est pourquoi le fonctionnement est généralement garanti. Le trajet en cours peut donc être poursuivi. Toutefois, les freins doivent ensuite être nettoyés et réglés correctement. Nous vous recommandons de vous rendre dans un atelier spécialisé. Les frais sont toutefois à votre charge. |
| Quelle est la pression de gonflage à régler sur mes pneus ? | La pression des pneus est indiquée sur le flanc de chaque pneu. La pression des pneus doit donc être réglée en conséquence. |
| Comment dois-je entretenir ma fourche à suspension et son amortisseur ? | Pour garantir le bon fonctionnement des systèmes de suspension et d'amortisseurs, il convient de les entretenir au niveau des lèvres d'étanchéité avec un lubrifiant très efficace (p. ex. Brunox). Le lubrifiant permet de réduire ce que l'on appelle le couple de décollement, ce qui permet aux systèmes de mieux fonctionner. Pour ce faire, il faut d'abord nettoyer soigneusement les tubes de glissement de la fourche à ressort ou de l'amortisseur, puis les mouiller avec une petite quantité de lubrifiant. Attention : Lors de l'application, veiller à ce que le lubrifiant n'entre pas en contact avec les freins. Cela peut entraîner une perte de l'effet de freinage et un risque de blessure. |
| Quelle est la durée de vie de ma chaîne de vélo ? | En règle générale, le fonctionnement d'une chaîne est garanti jusqu'à un kilométrage maximal de 2000 km à 2500 km. Au-delà, une chaîne peut être légèrement allongée et endommager le pignon en cas d'utilisation ultérieure. Pour cette raison, il est recommandé de remplacer la chaîne à intervalles réguliers. Lors de longues randonnées en montagne, il est recommandé d'emporter une chaîne de rechange et un outil combiné avec un rivet de chaîne, de sorte qu'une chaîne endommagée puisse être réparée ou remplacée rapidement. |
| Pourquoi l'écran ne s'allume-t-il pas ? | Vérifiez que tous les connecteurs entre l'écran et le boîtier de commande sont correctement branchés. |
| Que faire si un code d'erreur s'affiche sur l'écran ? | Contactez le fabricant, indiquez le code d'erreur et décrivez le problème. |



19. Transporter le vélo

| AVERTISSEMENT | |
|---|--|
|  | <p>Pendant le transport, le vélo peut se renverser, glisser ou tomber du moyen de transport. Il peut en résulter des blessures graves.</p> <p>Pendant le transport dans un véhicule ou dans un moyen de transport public, sécurisez le vélo pour éviter qu'il ne se renverse, ne glisse ou ne tombe.</p> |

- Pour le transport de votre vélo, utilisez un porte-vélo homologué disponible dans le commerce pour votre véhicule.
- Si vous ne disposez pas d'un porte-vélo et que le vélo doit être placé dans le coffre, assurez-vous que le vélo n'est pas posé sur le dérailleur.

20. Entretien et prendre soin du vélo

→ Entretien la batterie



La batterie est conçue pour environ 500 cycles de charge. Au bout de 500 cycles de charge, la batterie ne dispose plus de 100 % de sa capacité. Au bout de 500 cycles de charge, la capacité est encore d'environ

60 %. Un cycle de charge consiste à charger la batterie de 0 % à 100 %. La charge de la batterie de 99 % à 100 % ne compte pas comme un cycle de charge complet, mais seulement comme

1 % de la charge complète. 500 cycles de charge durent généralement plus de deux ans.



Vous pouvez stocker la batterie avec un niveau de charge de 75 % pendant environ cinq mois sans la recharger. Avec un niveau de charge de 50 %, la durée de stockage est d'environ trois mois.

Pour ne pas raccourcir la durée de vie de votre batterie, procédez comme suit :

- Rechargez la batterie lorsque le niveau de charge se situe entre 30 % et 50 % après avoir roulé.
- Assurez-vous que la batterie n'est pas complètement déchargée (décharge profonde).

Cela peut se produire lorsque la batterie a été complètement vidée et que le vélo est ensuite laissé à l'arrêt pendant plusieurs jours.


Pour stocker la batterie pendant plus de deux mois, procédez comme suit :

- Démontez la batterie.
- Assurez-vous que la batterie ne présente pas de dommages visibles, par exemple un boîtier cassé.
- Chargez complètement la batterie avant de la stocker pendant une longue période.
- Conservez la batterie dans un endroit sec et peu humide.
- Maintenez une température comprise entre 5 °C et 20 °C.
- Protégez la batterie des variations de température extrêmes.
- N'exposez pas la batterie à la lumière directe du soleil ou à la chaleur, par exemple en la stockant dans un entrepôt.



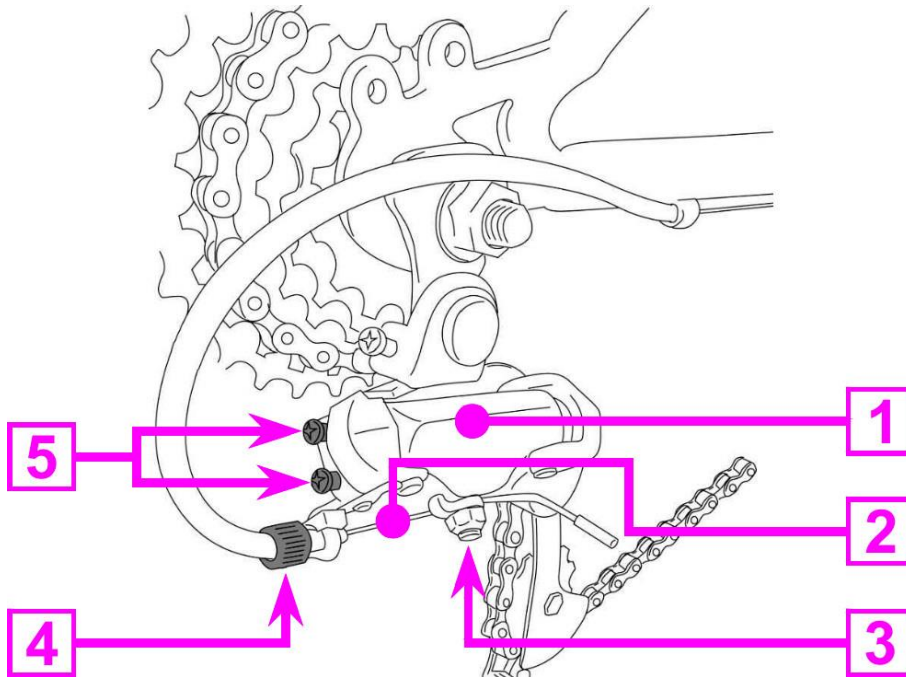
- Veillez à ce que la batterie stockée soit rechargée au plus tard tous les trois mois.

➔ Prendre soin du moteur électrique et de la commande

| AVERTISSEMENT | |
|---|--|
|  | <p>L'humidité, les salissures ou les dommages mécaniques peuvent provoquer un court-circuit. Un incendie ou une explosion de la batterie peut en résulter.</p> <ul style="list-style-type: none">- Nettoyez le moteur électrique et la commande exclusivement de l'extérieur avec une éponge humide.- Si vous immergez ces composants dans l'eau par inadvertance, déconnectez immédiatement le moteur de la batterie et ne le remettez pas en marche avant de l'avoir fait contrôler par le fabricant. |

- Nettoyez le moteur électrique et la commande exclusivement de l'extérieur avec une éponge humide.
- Respectez la notice du fabricant concerné.

➔ Réglages du dérailleur





| N° | Explication |
|----|--|
| 1 | Dérailleur |
| 2 | Câble de changement de vitesse |
| 3 | Vis de serrage du câble de changement de vitesse |
| 4 | Écrou de réglage pour l'ajustage fin |
| 5 | Vis de limitation des butées |

Le réglage correct de votre dérailleur se fait en trois étapes, expliquées ci-dessous.

→ Régler les butées

Les butées ont pour fonction d'éviter que la chaîne ne saute de la couronne et de faire en sorte que la chaîne tourne sans problème du plus petit au plus grand pignon.

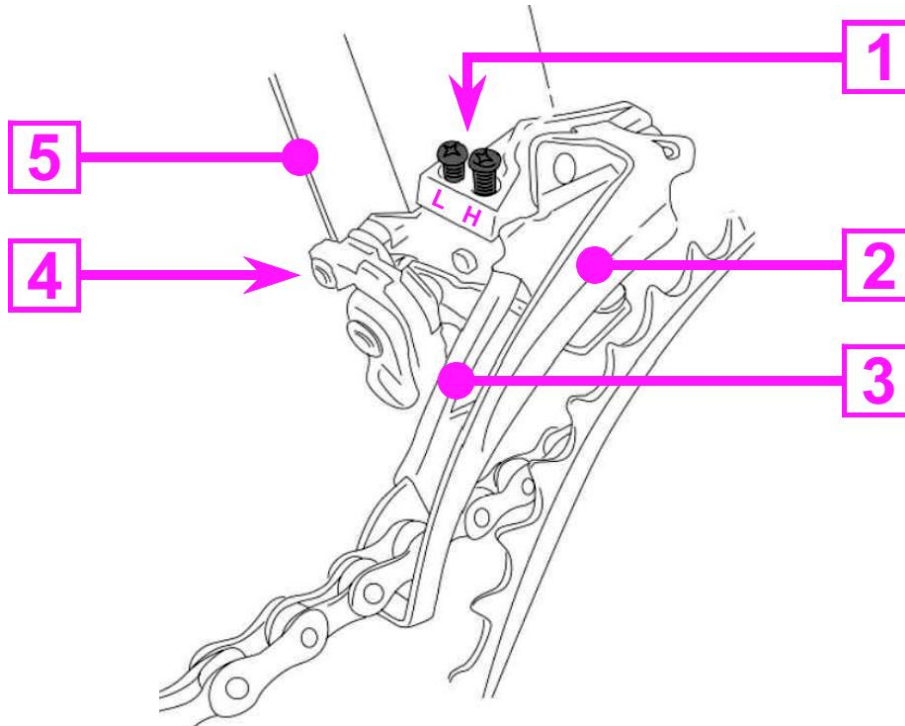
Ces butées se règlent comme suit :

- Placez le dérailleur sur le plus petit pignon
- Appuyez maintenant sur la manivelle à l'arrêt pour que la chaîne bouge. Pour ce faire, demandez à un ami ou à un parent de soulever légèrement le vélo à l'arrière du porte-bagages afin que la roue arrière puisse tourner librement.
- Réglez uniquement la butée pour le plus petit pignon de manière à ce que la chaîne ne se déplace pas du plus petit pignon et que la chaîne tourne tranquillement. Pour ce faire, tournez la vis de limitation marquée d'un « H ». Si vous tournez la vis dans le sens des aiguilles d'une montre, le dérailleur se déplace vers la roue arrière. Si vous tournez la vis dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, le dérailleur s'éloigne de la roue arrière.
- Lorsque la butée du plus petit pignon est réglée, déplacez le dérailleur vers le plus grand.
- Réglez la butée de manière à ce que la chaîne ne se déplace pas sur le plus grand pignon et que la chaîne tourne tranquillement et sans cliquetis lorsque vous pédalez.
- Pour régler la butée, tournez la vis de réglage marquée « L » dans le sens des aiguilles d'une montre pour éloigner le dérailleur du pneu et dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour rapprocher le dérailleur du pneu.
- Une fois les butées réglées, remettez le dérailleur sur le plus petit pignon.
- Passez maintenant toutes les vitesses une à une.
- Si la chaîne a du mal à monter lors d'un ou de plusieurs passages, la tension du câble de commande est trop faible.
- Remplacez le dérailleur sur le plus petit pignon.
- Pour un réglage fin, tournez l'écrou de réglage dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (vue de l'arrière du dérailleur, donc vue dans le sens de la marche) afin d'augmenter la tension du câble de dérailleur. L'écrou de réglage doit alors tourner de deux clics.
- Essayez à nouveau de passer chaque vitesse séparément. Si la chaîne a toujours du mal à monter, répétez l'étape avec l'écrou de réglage pour augmenter encore un peu la tension du câble de commande.
- Si la chaîne n'a pas de problème pour monter, mais pour passer d'un pignon à l'autre, vous devez réduire un peu la tension du câble de commande. Procédez de la même manière pour augmenter la tension du câble de commande. Pour réduire légèrement la tension, il faut tourner l'écrou de réglage dans le sens des aiguilles d'une montre.



Le réglage des dérailleurs peut prendre un peu de temps et de patience. Prenez donc un peu de temps pour cela.

→ Réglages du dérailleur



| N° | Explication |
|----|--|
| 1 | Vis de réglage pour la butée du haut (vis H) et du bas (vis L) |
| 2 | Tôle de guidage extérieure |
| 3 | Tôle de guidage intérieure |
| 4 | Vis de serrage pour le câble de changement de vitesse |
| 5 | Câble de changement de vitesse |

Pour régler le dérailleur, veuillez également regarder la figure 13 Utiliser le vélo/Actionner le dérailleur en p. 45!


Procédez comme suit pour régler correctement votre dérailleur :


- Passez la chaîne sur le plus petit plateau de votre manivelle avec le commutateur de poignée gauche.
- Ensuite, avec le commutateur de poignée droite, passez la chaîne arrière (roue arrière) sur le plateau du milieu, dans votre cas le quatrième.
- Tournez complètement l'écrou de réglage dans le sens des aiguilles d'une montre pour ajuster le câble de vitesse sur le commutateur de poignée gauche.
- Tournez l'écrou de réglage dans le sens inverse des aiguilles d'une montre en quatre clics pour ajuster finement le câble de vitesse sur le commutateur de poignée gauche. Un clic correspond à environ un quart de tour.



- Desserrez la vis de serrage du câble de dérailleur jusqu'à ce que le câble soit complètement libre.
- Vérifiez si le dérailleur avant est aligné avec la chaîne. Cela signifie qu'il ne doit pas y avoir d'angle entre la ligne de chaîne et les deux tôles de guidage du dérailleur.
- Réglez maintenant la distance entre la chaîne et la tôle de guidage intérieure en tournant la vis L. L'écart doit être réglé de manière à ce qu'une pièce de monnaie européenne puisse être placée entre les deux.
- Insérez ensuite le câble de dérailleur dans le logement du dérailleur, exercez une légère tension sur le câble de dérailleur en le maintenant avec le pouce et l'index, puis resserrez la vis de serrage du câble de dérailleur.
- Passez la chaîne sur le plus grand plateau au niveau du commutateur de poignée gauche. Réglez ensuite le dérailleur avant à l'aide de la vis H de manière à ce que la chaîne se déplace librement entre la tôle de guidage intérieure et extérieure sans se toucher.
- Passez maintenant plusieurs fois les vitesses sur le dérailleur. Si la chaîne a du mal à monter, c'est-à-dire à passer d'un petit plateau à un plateau plus grand, vous devez tourner l'écrou de réglage dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pendant environ un demi-tour pour ajuster le câble de dérailleur. Répétez cette opération jusqu'à ce que la chaîne passe sans problème au rapport supérieur.
Si la chaîne a du mal à tomber, c'est-à-dire à passer d'un plateau plus grand à un plateau plus petit, vous devez tourner l'écrou de réglage dans le sens des aiguilles d'une montre pendant environ un demi-tour pour ajuster le câble de dérailleur. Répétez cette opération jusqu'à ce que la chaîne passe sans problème au rapport inférieur.

➔ Intervalles de maintenance préventive

| AVIS IMPORTANT | |
|---|--|
|  | <p>Les mesures de maintenance préventive doivent être effectuées régulièrement, que vous constatiez ou non un problème sur le composant concerné.</p> <p>Cela garantit votre sécurité et le bon fonctionnement de votre Pedelec.</p> |

| AVIS | |
|---|--|
|  | <p>Conservez toujours la facture de travaux de maintenance réalisés. En cas de doute, l'inscription dans le carnet d'entretien n'est pas suffisante pour savoir quels travaux ont été effectués.</p> |



| Intervalle | Composant | Action |
|--|----------------------------------|--|
| Avant de partir à vélo | Freins | Vérifiez le bon fonctionnement de vos freins. |
| Après chaque longue utilisation intensive ou difficile ou toutes les 20 heures de conduite | Tout le vélo | Vérifiez que le vélo n'est pas endommagé. Si nécessaire, faites réparer le vélo par un revendeur qualifié. |
| Toutes les semaines | Freins | Vérifier le bon fonctionnement de la fonction Power-Cut-Off sur les poignées de frein. |
| Tous les mois ou tous les 150 km | Chaîne et pignons d'entraînement | Nettoyez la chaîne et les pignons d'entraînement, puis lubrifiez-les. |
| Tous les six | Pneus et jantes | Vérifiez que leurs gaines ne présentent pas de dommages visibles et que les jantes, les rayons et les écrous de rayons ne sont pas endommagés et correctement montés. Ajustez si nécessaire ou remplacez les éléments défectueux. |
| Tous les 3 500 km ou une fois par an | Freins | Remplacez les patins de frein. Vérifiez que les roues ne présentent pas de voile latéral et que les flancs des freins ne sont pas usés. Nettoyez soigneusement les flancs des freins sur les jantes. Vérifiez que les câbles de frein ne sont pas rouillés et qu'ils ne sont pas endommagés (remplacez-les si nécessaire). Contrôlez le bon fonctionnement des poignées de frein et vérifiez qu'elles ne sont pas endommagées. |
| Tous les 3 500 km ou tous les deux ans | Chaîne | Remplacez la chaîne par une neuve. |
| Tous les 6 000 km ou tous les trois ans | Chambres à air et gaines | Remplacez les chambres à air et les gaines par des neuves. |
| Tous les 8 000 km ou tous les quatre ans | Unité d'entraînement | Remplacez la chaîne, la couronne vissée et l'ensemble de pédalier complet par des composants neufs. |
| Tous les 14 000 km ou tous les huit ans | Roues | Remplacez les roues complètes. |
| Si nécessaire | Cadre, fourche, roues et pédales | Enlevez les grosses saletés avec une brosse adaptée. Nettoyez les composants à l'aide d'un chiffon humide et d'une solution savonneuse douce. |



➔ Informations sur les pièces de rechange appropriées

Vous trouverez ci-dessous des informations sur les pièces de rechange appropriées. En cas de doute, veuillez contacter notre équipe de service.

| Pièce de rechange (pièce d'usure) | Description |
|---|---|
| Câble de frein Frein de roue avant : | Acier/inoxydable/2 mm d'épaisseur/800 mm de long/avec mame-lon de rouleau de Ø 7 x 6 mm |
| Câble de frein Frein de roue arrière : | Acier/inoxydable/2 mm d'épaisseur/1 350 mm de long/avec ma-melon de rouleau de Ø 7 x 6 mm |
| Câble de changement de vi- tesse Dérailleur arrière : | Acier/inoxydable/1,2 mm d'épaisseur/2 000 mm de long/avec ma-melon standard de Ø 4 x 4 mm |
| Câble de changement de vi- tesse Dérailleur avant : | Acier/inoxydable/1,2 mm d'épaisseur/1 480mm de long/avec ma-melon standard de Ø 4 x 4 mm |
| Patins de frein : | Patin de frein standard pour freins V-Brakes/70 mm |
| Chambres à air : | Chambre à air pour jantes à pneu avec valve Schrader 40 mm (valve auto) dans les dimensions suivantes (ETRTO/pouces/fran-çais) : - 40-622/28 x 1,50 «/700 x 38C - 42-622/28 x 1,60 «/700 x 40C - 44-622/28 x 1,625 «/700 x 42C |
| Pneus : | Pneus pour jantes classiques dans les tailles suivantes (ETRTE/pouce/français) : - 40-622/28 x 1,50 «/700 x 38C - 42-622/28 x 1,60 «/700 x 40C - 44-622/28 x 1,625 «/700 x 42C |
| Chaîne d'entraînement : | 6/7 vitesses/ $\frac{1}{2} \times \frac{3}{32}$ pouces/105 maillons (y compris verrou de chaîne, le cas échéant) |
| Couronne de vissage : | Shimano MF-TZ500 septuple/14 à 28 dents/avec corps de roue libre intégré |
| Batterie : | Batterie Greenway lithium-ion/VJ1451004/EP1020727/36V de ten-sion nominale/10,4 Ah/374,4 Wh (disponible sur www.zuendapp.com) |

Vous trouverez d'autres pièces de rechange sous :

- www.zuendapp.com
- www.pentagonsports.de



→ Carnet de service



Pour faire valoir vos droits à la garantie, nous vous recommandons, outre le respect des intervalles d'entretien, de contrôler soigneusement votre vélo au moins une à deux fois par an.

Cachet du revendeur :

Rapport de service : _____

contrôlé par un spécialiste le :

Cachet du revendeur :

Rapport de service : _____

contrôlé par un spécialiste le :

Cachet du revendeur :

Premier montage : _____

contrôlé par un spécialiste le :

Cachet du revendeur :

Premier montage : _____

contrôlé par un spécialiste le :

Cachet du revendeur :

Premier montage : _____

contrôlé par un spécialiste le :

Cachet du revendeur :

Premier montage : _____

contrôlé par un spécialiste le :



Cachet du revendeur :

Rapport de service : _____

contrôlé par un spécialiste le :

Cachet du revendeur :

Rapport de service : _____

contrôlé par un spécialiste le :

Cachet du revendeur :

Premier montage : _____

contrôlé par un spécialiste le :

Cachet du revendeur :

Premier montage : _____

contrôlé par un spécialiste le :

Cachet du revendeur :

Premier montage : _____

contrôlé par un spécialiste le :

Cachet du revendeur :

Premier montage : _____

contrôlé par un spécialiste le :



Cachet du revendeur :

Rapport de service : _____

contrôlé par un spécialiste le :

Cachet du revendeur :

Rapport de service : _____

contrôlé par un spécialiste le :

Cachet du revendeur :

Premier montage : _____

contrôlé par un spécialiste le :

Cachet du revendeur :

Premier montage : _____

contrôlé par un spécialiste le :

Cachet du revendeur :

Premier montage : _____

contrôlé par un spécialiste le :

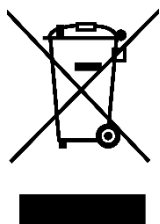
Cachet du revendeur :

Premier montage : _____

contrôlé par un spécialiste le :



21. Élimination du vélo



Pour mettre le vélo au rebut à la fin de sa durée de vie, procédez comme suit :

- Éliminez le vélo et ses composants, tels que la batterie et les composants électriques et électroniques, conformément aux dispositions légales et aux directives locales, par exemple dans un centre de recyclage.
- Respectez les indications du fabricant de la batterie et du fabricant des composants électriques et électroniques.



22. Passeport vélo

Prénom et nom

Rue

Code postal/Domicile

Téléphone fixe/portable

Fax

Date d'achat

Désignation du vélo

N° de cadre

Taille des roues

Couleur

Particularités/accessoires



23. Service et contact



Vers la vidéo de l'assemblage



Vers le formulaire de service



Veillez noter que les ordres de service ne peuvent être traités que via le formulaire de service. Nous vous remercions de votre compréhension !

Zündapp Vertriebsgesellschaft mbH
Steinstraße 54
D-81667 München
www.zuendapp.com



24. Certificat de conformité

Le fabricant : Pentagon Sales GmbH
Lindenstraße 31-33
D-73479 Ellwangen (Jagst)
Tél : +49 7955 417 100 1
Fax : +49 7355 417 100 5
déclare par la présente que les produits suivants

Désignation du produit : Zündapp Pedelec 28" Trekking-Bike ou City-Bike avec moteur sur roue arrière/moteur sur moyeu), puissance nominale 250W, 36V

Désignation du type : Zündapp Z80S-Bike Trekking-Bike ou City-Bike Rear Drive

est conforme aux directives suivantes :

- Directive 2006/42/CE (directive relative aux machines)
- Directive 2014/30/UE (directive pour la compatibilité électromagnétique)
- Directive 2011/65/UE (RoHS 2)

Les normes harmonisées suivantes sont appliquées :

- DIN EN ISO 12100 : 2011-03 (Sécurité des machines — Principes généraux — Estimation des risques et réduction des risques)
- DIN EN 15194 : 2017-12 (Vélos — Vélos à assistance électrique — EPAC)
- DIN EN ISO 4210-2 : 2015-12 (Vélos — Exigences techniques de sécurité des vélos — partie 2 : Exigences pour les vélos de type City et Trekking, vélos pour jeunes, VTT (Mountainbikes) et vélos de course)
- DIN EN 62321-1 (Processus de détermination de certaines substances dans les produits de l'électrotechnique — Partie 1 : Introduction et vue générale (IEC 62321-1 : 2013))
- DIN EN 50581 (Documentation technique pour l'estimation des appareils électriques et électroniques à propos de la restriction des substances dangereuses)

Cette déclaration ne concerne que la machine dans l'état dans lequel elle a été mise sur le marché ; les éléments ajoutés et/ou les interventions effectuées ultérieurement par l'utilisateur final ne sont pas pris en compte.

Ellwangen, le 21 mai 2021

**PENTAGON
SALES GMBH**
Lindenstr. 31
73479 Ellwangen
www.pentagon-sales.de
Tobias Stuchlik

Gérant et fondé de pouvoir pour les documents techniques



25. Information importante pour la réexpédition de votre vélo à assistance électrique



**INFORMATION
IMPORTANTE
IMPORTANT
INFORMATION**



Pour la réexpédition de votre vélo à assistance électrique :

For sending back your E-Bike :

Utilisez exclusivement le carton d'expédition dans lequel le vélo électrique a été livré.

[Only use the shipping carton in which the EPAC was delivered to you.](#)

Emballer le vélo électrique de manière à être protégé contre les chocs.

[Pack the EPAC so it will be secured against all shocks.](#)

Pour la réexpédition, la batterie doit être insérée et verrouillée dans le support de batterie prévu à cet effet dans le vélo.

[For sending back your EPAC, the battery has to be mounted and locked in the battery holder.](#)

!! IMPORTANT !!

En principe, aucun vélo électrique ne peut être expédié avec des batteries présentant un défaut mécanique ou électrique.

!! IMPORTANT !!

[In principle, no EPACs with batteries that have a mechanical or electrical defect may be shipped.](#)



26. Information importante pour la réexpédition d'une batterie



INFORMATION IMPORTANTE IMPORTANT INFORMATION



Pour la réexpédition de votre batterie de vélo à assistance électrique :

For sending back your EPAC battery :

IMPORTANT : Si votre batterie présente des dommages visibles ou des dommages qui indiquent un défaut électrique, l'envoi n'est en principe pas autorisé. Veuillez contacter notre équipe de service et éliminer la batterie de manière appropriée.

IMPORTANT : If the battery case is damaged or the battery is damaged caused by an electric fault, any kind of shipping is not allowed. In that case, please contact our service team and dispose this battery properly.

Pour renvoyer une batterie, contactez notre équipe de service. Vous recevrez ensuite un carton d'expédition, une étiquette de marchandises dangereuses, un document de transport et un bon de retour. N'utilisez que le carton d'expédition prévu à cet effet.

If you need to send back a battery, please contact our service team. Our service team will send you a special shipping carton, a label for dangerous goods, a accompanying document and a reply-paid receipt. Only use this shipping carton for sending back you'r battery.



Emballer la batterie entre les membranes fournies. Elle est ainsi protégée contre les chocs et les influences extérieures.

Pack the battery between the membranes. Packed like this, the battery will be secured against all kind of shocks.



Pour l'expédition, le carton d'expédition doit porter le symbole de marchandise dangereuse correspondant, UN3480/classe de risque 9.

Ce symbole de danger doit être apposé sur le carton d'expédition de manière claire et visible et ne doit pas être endommagé.

For sending back the battery, the carton has to be labeled with the right label for dangerous goods, UN3480/danger class 9.

This symbol has to be clearly visible and undamaged on the shipping carton.



Pour l'expédition, le document de transport pour les marchandises dangereuses doit être remis au transporteur.

Vous trouverez les informations nécessaires pour le document de transport dans le mode d'emploi fourni et à télécharger sur le site www.pentagonservice.de

For sending back the battery, the accompanying document needs to be handed out to the delivery person.

You will find all information for the accompanying document in the manual for you'r EPAC and under the following web page :

www.pentagonservice.de



27. Document de transport pour les marchandises dangereuses (batterie)

Document de transport pour les marchandises dangereuses

selon chapitre 5.4 ADR

PRODUIT CHARGÉ :

UN 3480 Batterie au lithium-ion (ED07011_01/374,4Wh), 9, II (E)

Nombre de colis : 1 caisse en carton (4G)

Poids net total : 4,2 kg

Poids brut total : 5,2 kg

Quantité totale de chaque produit dangereux :

voir ci-dessus

Informations générales :

Total des points pour produits dangereux selon paragraphe 1.1.3.6.4 ADR : **12,6 (4,2 kg x 3)**

Transport en quantité exemptée selon le paragraphe 1.1.3.6.4 de l'ADR

Aucune restriction

Le conducteur a été informé des particularités du transport et de la marchandise dangereuse.

.....

Lieu, date

.....

Signature